

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet: P-RW-AAD-001	Titre du Projet: PROJET D'APPUI A L'AMENAGEMENT DES FORETS AU RWANDA	Pays: RWANDA	
Instruments de Prêt: Numéro du prêt FAD: 2100150006685 Montant du Prêt: 8,90 millions d'UC Date d'approbation du prêt: 14 Novembre 2001 Date de signature de l'accord de prêt: 20 Décembre 2001		Secteur: AGRICULTURE	Catégorie Environnementale: Catégorie II PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
Engagement Initial: PRÊT FAD: 8 900 000 UC	Montant Annulé: 0 UC	Montant Décaissé: 8879730,13 UC	% Décaissé: 99,77
Emprunteur: REPUBLIQUE DU RWANDA (représenté par le Ministère des Finances et de la Planification Economique)			
Organe d'Exécution: Cellule d'exécution du projet(CEP) logée dans différents Ministères selon l'ordre chronologique suivant: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts de 2002 à octobre 2003, Ministère des Terres, de l'Environnement, des Forêts et des Mines d'octobre 2003 à mars 2008, Ministère des Ressources Naturelles de mars 2008 à décembre 2009, Ministère des Forêts et Mines de décembre 2009 jusqu'à la clôture du Projet ; la CEP a quatre antennes sur terrain (Gisenyi, Gikongoro, Nyagatare, Kigali-Ngali logées au sein des Directions régionales des services agricoles. La CEP travaille en étroite collaboration avec les divisions de la Direction des Forêts, l'ISAR, les DRSA et les forestiers de Districts. Les Associations locales interviennent comme prestataires des services.			
Cofinanciers : Gouvernement du Rwanda: 2,06 millions d' UC Bénéficiaires : 0,55 million d' UC			

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops.: Mai 2000	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops: Mai 2001	Approbation par le Conseil d'Administration: 14 Novembre 2001
Restructuration(s)		

	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	mar-02	01/07/2002	3 mois
REVUE A MI-PARCOURS	mar-06		
CLÔTURE	31/12/2007	30/06/2010	30 mois

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	3
	Réalisation des Rendements	3
	Respect du Calendrier	1
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	4
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	3
	Exécution	3
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	M. L.B.S. CHAKROUN	
Directeur Sectoriel	Mme. F.S. DIOP	Ken B. JOHN
Chef de Projet	M .A. DAGAMAISSA	Albert MWANGI
Chef de l'équipe du RAP		
Membres de l'équipe du RAP		

B. CONTEXTE DU PROJET

Le projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'intervention de la BAD au Rwanda ainsi que dans la planification de la Vision 2020 dont les domaines transversaux prioritaires à savoir: la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont retenues comme pierre angulaire pour un développement durable. Il s'inscrit aussi dans le cadre de la Stratégie du Développement Economique et de la Réduction de la Pauvreté en contribuant à l'accroissement des revenus des populations en harmonie avec la protection de l'environnement.

Il contribue à la mise en œuvre de la politique nationale forestière et vise spécifiquement à reconstituer le potentiel ligneux du pays par une gestion participative des forêts et à augmenter des revenus des populations rurales par l'aménagement des plantations tampons et des boisements des Districts, la pratique de l'agroforesterie, l'économie du bois et la diversification des activités forestières à travers le secteur privé. Le Projet d'appui à l'aménagement des forêts au Rwanda cadre avec le programme de réinstallation des populations rapatriées depuis 1994, de gestion durable des ressources forestières, de protection de l'environnement et de préservation de la biodiversité.

En fin 2009, le portefeuille de la BAD au Rwanda dans le secteur Agricole comprenait 5 projets en exécution avec un financement de 48,16 millions d'UC (dont 36,16 millions d'UC en prêt et 12 millions d'UC en don) :

Projet d'appui au développement de l'élevage bovin laitier, Projet d'appui institutionnel à la gestion de l'environnement, Projet d'appui à la gestion et à l'aménagement intégré des lacs intérieurs, Projet d'appui au développement agricole de Bugesera et le Projet d'appui à l'aménagement des forêts au Rwanda.

Deux programmes d'appui à la reforestation I et II sont en cours d'exécution sur financement des coopérations belge et des Pays-Bas et dont les interventions sont cohérentes avec celles du projet PAFOR.

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Les Objectifs de Développement du Projet tels qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation

L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'aménagement et l'utilisation rationnelle des forêts et plantations forestières du pays, tout en préservant l'environnement.

Ses objectifs spécifiques sont: i) la reconstitution du potentiel ligneux par une gestion participative des forêts et ii) l'augmentation des revenus des populations rurales par l'aménagement des plantations tampons des forêts naturelles et des boisements communaux, la pratique de l'agroforesterie et la diversification des activités forestières à travers le secteur privé.

2. Description des composantes du projet et leur contribution à la réalisation des objectifs du projet

2.1 Composante A: Aménagement Forestier

Cette composante consiste à: i) Enrichir par la plantation d'espèces locales les reliques de la forêt naturelle de Gishwati sur 700 ha ; ii) Protéger les massifs forestiers de Gishwati et de Nyungwe par une plantation d'espèces forestières adaptées et à croissance rapide dans la zone tampon pour la délimitation sur 1900 ha ; iii) promouvoir l'agroforesterie dans les champs de culture sur 29500 ha ; iv) établir des plantations domaniales sur les collines dénudées de 2086 ha dans les provinces de Gikongoro, Kigali-Ngali (Zone du Bugesera), Umutara et Gitarama et sur les abords des axes routiers de 105 km dans l'Umutara; v) réhabiliter 360 km et entretenir 280 km de pistes d'accès à la forêt de Gishwati et aux plantations tampons de la forêt de Nyungwe et vi) entretenir 3000 ha des anciennes plantations tampons des forêts de Gishwati et de Nyungwe; vii) Amélioration des Les actions prévues dans cette composante visent à enrichir et à préserver les forêts naturelles existantes, à aménager et renforcer les plantations tampons autour de ces forêts, à impliquer les populations dans la gestion durable de ressources forestières par les activités d'agroforesterie leur procurant des revenus. L'exécution de cette composante devait contribuer à l'amélioration de revenus des populations riveraines des forêts naturelles, surtout par le développement des activités génératrices des revenus et l'utilisation soutenue et durable des ressources forestières. Une masse salariale importante sera injectée en milieu rural à titre de

rémunérations des travaux à réaliser.

En plus de la protection de l'environnement, l'exécution de la composante contribuera à augmenter la production agricole et forestière.

2.2 Composante B: Protection des zones sensibles

Cette composante vise à protéger des zones assez sensibles sur le plan écologique et environnemental et qui méritent des actions urgentes de protection. Ces zones sont: (i) les collines dénudées dans les provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi (3 500 ha); (ii) les lacs dans la région de Bugesera sur une superficie totale de 600 ha aux abords des lacs; (iii) la galerie forestière le long de la rivière Kagitumba-Muvumba à Nyagatare sur une superficie de 194 ha, et (iv) les abords immédiats de Certains tronçons des axes routiers de la route Gitarama-Mukamira(240km).

La réalisation des activités de cette composante sera bénéfique pour la protection environnementale des zones très fragiles et des écosystèmes lacustres menacés de disparition ainsi que la rivière Muvumba qui était aussi menacée d'assèchement. Il en résultera une stabilisation des sols et la lutte contre l'érosion sur des bassins versants et des abords des lacs. Les abords des axes routiers concernés seront protégés contre l'érosion et les risques d'éboulements seront atténués. Ainsi, la réalisation de ces activités contribuera à la protection de l'environnement avec comme conséquence l'augmentation des productions agricoles, forestières et halieutiques sur des zones concernées, ce qui procurera des revenus aux populations riveraines, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

2.3 Composante C: Formation et Promotion des Activités forestières

La composante Formation et Promotion des activités forestières a pour objectif de renforcer les capacités des cadres de la Direction des Forêts, des Directions régionales des Services Agricoles, du Projet et celles des populations locales pour un aménagement durable des ressources forestières, la protection de l'environnement et la promotion des activités forestières au niveau du secteur privé.

A ce titre, elle comprend 5 principales activités:

- a) Formation: (i) formation académique de longue durée dans la sous-région de 4 cadres forestiers en fonction au MINAGRI pour passer du niveau A1 au niveau A0 et de 4 techniciens du niveau A2 au niveau A1; (ii) stages de formation de courte durée pour 14 cadres forestiers en agroforesterie, sylviculture, conservation des eaux et du sol et planification; (iii) formation des populations impliquées dans le projet et des privés (environ 750 paysans) en agroforesterie, en sylviculture, en conservation des eaux et du sol, en lutte contre la sécheresse et en valorisation des produits forestiers. La formation des bénéficiaires se fera par l'organisation des séminaires animés par des professionnels autour des thèmes retenus. Ces séminaires seront couplés avec des séances de démonstration sur le terrain et complétés par des visites inter-paysannes
- b) Echange d'expériences/ Conférences/séminaires: (i) voyages d'échanges d'expérience pour les populations bénéficiaires (160 personnes) à l'intérieur du pays et dans la sous-région ; et (ii) participation de 8 cadres du MINAGRI et du projet à des conférences et des séminaires régionaux et internationaux.
- c) Animation et vulgarisation: Les activités d'animation et de vulgarisation seront essentiellement basées sur des réunions de sensibilisation des populations rurales et des autorités des districts, des émissions à la radio et à la télévision, des reportages, des documentaires et des dépliants. Ce programme d'animation rurale touchera environ 4 000 paysans. Dans le cadre de la réduction de la pression sur les forêts, le projet procédera à la vulgarisation de foyers et fourneaux améliorés en vue de réduire la consommation du bois. Avec la collaboration des ONG nationales et internationales dans le pays, le projet appuiera la promotion des technologies appropriées de réduction de la consommation du bois par des séances de démonstration, de construction des foyers et de fabrication des fourneaux améliorés, ainsi que la vulgarisation de ces technologies.
- d) Promotion des opérateurs privés: Le projet fera également la promotion d'activités forestières par la mise en place d'une ligne de crédit permettant aux opérateurs privés de la filière d'entreprendre des activités d'installation de pépinières et de plantations privées pour la production et la valorisation du bois. Un fonds de crédit de 500 millions de Frw sera destiné à promouvoir ces entreprises privées du sous-secteur.
- e) Matériels et équipements: Le projet prévoit la formation de 100 artisans/menusiers ainsi que la fourniture à la fin de la formation, d'un équipement minimum leur permettant de s'installer pour la valorisation du bois (trousseaux), l'achat d'équipements audio-visuels et le matériel didactique pour les activités de formation, d'animation et de vulgarisation, ainsi que l'équipement d'une salle de documentation.

L'exécution des activités de cette composante aura comme résultats: le renforcement des capacités des cadres du

service forestier national et des populations locales pour un aménagement durable des ressources forestières, la protection de l'environnement et la promotion des activités forestières et l'implication du secteur privé.

2.4 Composante D: Appui Institutionnel:

Cette composante consiste à renforcer les capacités de la Direction des Forêts et des Services forestiers des DRSA des provinces de la zone du projet pour la mise en œuvre des activités du projet. La Direction des Forêts et les DRSA seront dotées de moyens logistiques pour assurer le suivi des activités du projet en collaboration avec les antennes du projet. Le projet appuiera le MINAGRI pour la mise en place et la structuration d'un Service de protection des ressources forestières, chargé de la mise en application de la loi forestière permettant de protéger et de préserver durablement les ressources forestières du Pays.

a) acquisition du matériel et équipements: Il sera acquis 53 motos, du matériel de communication et des équipements des gardes forestiers pour le Service de la protection des ressources forestières, ainsi que deux lots de matériels informatiques, un téléphone fax, du matériel forestier, des matériels et fournitures de bureaux pour la Direction des Forêts et les DRSA.

b) Service de Consultant : Le projet fournira les services d'un consultant, spécialiste en politique forestière, pour une durée de 4 mois pour aider le MINAGRI à mettre en place et à structurer le Service de protection des ressources forestières.

c) Personnel : Le Gouvernement mettra à la disposition du projet les services des cadres de la Direction des Forêts, des Services forestiers des Directions régionales des services agricoles des provinces et des forestiers de Districts. Le projet paiera, durant les trois premières années du projet, les indemnités des gardes forestiers, devant servir dans le service de protection des ressources forestières, qui seront engagés et qui recevront des salaires payés par le Gouvernement. Ces derniers seront ensuite entièrement pris en charge par le Gouvernement.

d) Fonctionnement: Il sera financé sur les fonds du projet le fonctionnement des motos et des ordinateurs. Le projet financera également les indemnités de déplacement des cadres de la Direction des Forêts, des DRSA et des forestiers des districts qui seront impliqués dans l'exécution des activités du projet. Après la quatrième année du projet, le fonctionnement du Service de protection des forêts des ressources forestières sera entièrement pris en charge par le Gouvernement. Les actions prévues dans cette composante consisteront au renforcement des capacités de la Direction des Forêts et des Services forestiers des DRSA des provinces de la zone du projet par une dotation en moyens logistiques pour assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du projet en collaboration avec les antennes du Projet. Ce dernier appuiera le MINAGRI pour mettre en place et structurer le service de protection des ressources forestières qui sera chargé de la mise en application de la loi forestière permettant de protéger et préserver durablement les ressources forestières tout en protégeant l'environnement. Par ailleurs, les appuis prévus en personnels, matériels, équipements et fonctionnement permettront la bonne exécution de toutes les activités des autres composantes du Projet.

2.5 Composante E: Gestion du Projet

La gestion du projet sera assurée par une cellule d'exécution du projet (CEP), basée à Kigali et logée au sein de la Direction des Forêts, sous la tutelle du MINAGRI. La CEP sera représentée sur le terrain par quatre antennes dans les provinces de Gisenyi, Gikongoro, Umutara et Kigali-Ngali qui seront logées au niveau des Directions régionales des services agricoles (DRSA) pour les trois premières, tandis que celle de Kigali-Ngali sera localisée au niveau de la cellule d'exécution du projet à Kigali. Elle comporte toutes les activités nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des composantes du projet. Les activités suivantes seront réalisées dans le cadre de la composante:

a) Travaux: Le projet prévoit les travaux de réhabilitation des bureaux, devant abriter la cellule d'exécution du projet et l'antenne de Kigali-Ngali à Kigali et les antennes dans les provinces de Gisenyi, Gikongoro et Umutara et qui seront mis à la disposition du projet par le Gouvernement.

b) Acquisition du matériel et équipements: La CEP sera dotée de 5 véhicules 4x4, tout terrain (dont une par antenne et une pour la CEP), de 5 lots de matériels informatiques, d'équipements de communication (téléphone, fax) et de matériels et mobiliers de bureaux pour la CEP, et les antennes.

c) Personnel : Le projet recrutera un Ingénieur Forestier, chef de projet ; un cadre national chargé de la gestion administrative et financière; un responsable du suivi-évaluation; un comptable, deux secrétaires; deux chauffeurs; un planton et un gardien pour le compte de la CEP. Au niveau des antennes, il sera procédé au recrutement de quatre

cadres forestiers A1 ou plus, pour servir comme chefs d'antenne; quatre responsables du suivi-évaluation pour les antennes; trois secrétaires; trois comptables; quatre chauffeurs et trois gardiens. Les services d'un ingénieur, spécialiste en aménagement forestier et recruté au niveau sous-régional, seront requis pour une durée de 5 ans.

d) Assistance technique : Un gestionnaire administratif et financier sera recruté au plan international pour une durée de 24 mois (12 mois en 1^{ère} année, 6 mois en 2^{ème} année et 6 mois en 3^{ème} année). Il mettra en place le système de gestion administrative, financière et comptable du projet et assurera la formation du cadre national chargé de la gestion administrative et financière.

e) Etudes: Au cours de la troisième année d'exécution du projet, il est prévu une revue à mi-parcours. L'audit des comptes du projet sera effectué chaque année par un cabinet d'audit recruté sur base d'une liste restreinte. D'autres études et consultations à court terme dont le suivi environnemental seront également financées par le projet à partir de la deuxième année.

f) Formation: Il est prévu un atelier de démarrage du projet et la formation de l'équipe de gestion administrative et financière dans le développement et l'utilisation du logiciel comptable.

g) Fonctionnement : Le projet financera les charges de fonctionnement de la CEP et des antennes, notamment les frais afférents au matériel roulant (véhicules et motos), aux équipements et fournitures de bureaux. En outre, le projet prendra en charge tout le personnel contractuel du projet, ainsi que les indemnités de déplacement du personnel des DRSA, de la Direction des Forêts et du MINAGRI impliqués dans l'exécution du projet.

L'exécution des activités de la composante sont indispensables pour la mise en œuvre du projet, et garantir l'obtention des résultats escomptés afin d'atteindre les objectifs assignés au Projet

3.Brève évaluation (deux phrases au plus) des objectifs du projet sous trois angles : (notation de l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1)

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays priorities.	<p>Le Projet tel qu'il a été conçu est conforme à la vision 2020 du Gouvernement du Rwanda qui reconnaît que le développement du secteur forestier est une priorité nationale; la protection de l'Environnement et la Gestion durable des Ressources Naturelles constituant un secteur transversal des six piliers de cette planification à l'horizon 2020.</p> <p>Le projet est aussi conforme à la planification élaborée dans la Stratégie du Développement Economique et de la Réduction de la Pauvreté (EDPRS) dont le cadre logique de sa version 2007-2011 accorde une importance particulière à la gestion durable des ressources forestières.</p> <p>Le Programme s'inscrit également dans l'objectif global de la Politique Nationale des Forêts publiée en 2004 qui est de faire de la foresterie rwandaise un des piliers de l'économie et de la viabilité écologique nationale.</p>	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	<p>Le rapport d'évaluation du projet est bien conçu et l'allocation des ressources par composante est réaliste pour la réalisation des objectifs. Cependant, certaines dépenses prévues n'ont pas été effectuées ou ont été réduites à cause des changements intervenus au sein de l'administration et des nouvelles méthodes de gestion et de fonctionnement des services de l'Etat, le non recrutement de l'assistance technique et l'utilisation des associations des producteurs planteurs à la place des Entreprises pour les travaux de production et de plantation des plants. Le reliquat financier dégagé a été investi dans les plantations au cours de la période d'extension.</p>	2

COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie d'intervention de la Banque à moyen terme, qui met l'accent sur trois grands thèmes sectoriels au niveau du pays que sont: (i) l'agriculture et le développement rural, (ii) la valorisation des ressources humaines et le développement du secteur privé et (iii) l'intégration économique et la coopération régionales. Cette stratégie d'intervention à moyen terme vise deux objectifs à savoir: l'adoption d'une approche axée sur le pays pour mieux répondre aux attentes des bénéficiaires avec un engagement et une appropriation renforcés; et l'adoption d'une approche participative pour un développement durable.	4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la BAD à savoir la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations africaines et la mobilisation de ressources pour le progrès économique et social de ses pays membres régionaux.	4

4.L'Objectif global du projet, les principales composantes du projet, les principales activités de chaque composante et les résultats atteints et résultats attendus, ainsi que les indicateurs de mesure de la réalisation des résultats.

Les Objectifs global et spécifiques du Projet:

L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'aménagement et l'utilisation rationnelle des forêts et plantations forestières du pays, tout en préservant l'environnement. Ses objectifs spécifiques sont: i) la reconstitution du potentiel ligneux par une gestion participative des forêts et ii) l'augmentation des revenus des populations rurales par l'aménagement des plantations tampons des forêts naturelles et des boisements communaux, la pratique de l'agroforesterie et la diversification des activités forestières à travers le secteur privé.

COMPOSANTES	ACTIVITES	RESULTATS ATTEINTS	RESULTAS ATTENDUS	INDICATEURS A MESURER
Composante 1: Aménagement Forestier	A1: Enrichissement et réhabilitation de la forêt naturelle de Gishwati par des espèces forestières autochtones adaptées (<i>Carapa grandiflora</i> , <i>Symphonia globulifera</i> , <i>Croton megalocarpus</i> et <i>Polycias fulva</i>)	R1: 800 ha des 1003 ha restant de la forêt naturelle de Gishwati ont été enrichis	RA1: 700 ha des 1003 ha restant de la forêt naturelle de Gishwati sont enrichis et réhabilités	Superficie protégée; nombre de plants d'espèces autochtones plantés; taux de reprise des plants
	A2:Création de boisements tampons pour la protection des forêts naturelles de Gishwati et Nyungwe avec des essences à croissance rapide	R2: 1778,53 ha de plantations ont été réalisées pour la protection de la forêt de Gishwati et de Nyungwe	RA2: 1900 ha de plantations sont réalisées pour la protection des forêts de Gishwati et Nyungwe	Superficie plantée; nombre de plants d'espèces à croissance rapide plantés; taux de reprise des plants
	A3: Reboisement de 2086 ha des collines dénudées dans les provinces de Gikongoro, Kigali-Ngali (zone du Bugesera), Umutara et Gitarama	R3:8995 ha de boisements ont été créés avec différentes espèces d' <i>Eucayptus sp</i> , de <i>Acacia melanoxylon</i> , <i>Acacia</i>	RA3:2086 ha de boisements sont réalisés sur les collines dénudées dans les provinces de Kigali Ngali, Gitarama,	Superficie plantée; nombre de plants d'espèces à croissance rapide plantés; taux de reprise des plants

		<i>mearnsii</i> , <i>Jacaranda</i> , etc..	Gikongoro, et d'Umutara	
	A4: Réalisation des travaux sylvicoles dans les anciennes plantations de Gishwati et de Nyungwe	R4: Réalisation des travaux sylvicoles sur 1870 ha des anciennes plantations de Gishwati et Nyungwe	RA4: Réalisation des travaux sylvicoles sur 3000 ha des anciennes plantations de Gishwati et de Nyungwe	Superficie entretenue, nombre d'arbres élagués ou éclaircis
	A5: Réhabilitation des pistes forestières pour l'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe	R5: Réhabilitation de 310 km de pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe	RA5: Réhabilitation de 360 km de pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe	Nombre de kilomètre de piste forestière réhabilitée.
	A6: Entretien des pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe	R6: Entretien de 113 km de pistes d'accès aux plantations forestières de Gishwati et de Nyungwe	RA6: Entretien de 280 km des pistes d'accès aux plantations forestières de Gishwati et Nyungwe	Nombre de kilomètre de piste forestière réhabilitée
	A7: Entretien des nouvelles plantations	R7: Réalisation des travaux d'entretien courant des nouvelles plantations sur 17587 ha.	RA7: Réalisation des travaux d'entretien des nouvelles plantations sur 8970 ha	Superficie entretenue, nombre de plants entretenus
	A8: Protection des axes routiers par la plantation des arbres	R8: Protection par des boisements routiers sur une distance de 229,5 km dans l'ancienne province d'Umutara (axe kayonza-kagitumba et autres axes)	RA8: Protection des axes routiers sur une distance de 105 Km dans la zone du Mutara	Nombre de kilomètre de route protégée, nombre de plants forestiers plantés
	A9: Enrichissement des pâturages dans le Mutara par des espèces fourragères appropriées	R9: L'enrichissement des pâturages dans la zone du Mutara a porté sur 2300 ha en utilisant les espèces fourragères appropriées	RA9: L'amélioration des pâturages dans la zone du Mutara en utilisant les espèces fourragères appropriées sur 3000 ha	Superficie de pâturage enrichie, nombre de souches d'herbes fourragères plantées
	A10: Promotion de l'agroforesterie	R10: Production et distribution aux populations locales dans la zone du Projet de 32,739 millions de plants agroforestiers.	RA10: Promotion de l'agroforesterie sur 29 500 ha dans la zone du Projet.	Nombre de ménages bénéficiaires, nombre de plants agroforestiers distribués.
Composante 2: Protection des zones sensibles	A 1: Protection des collines dénudées par des boisements	R 1: 5422,88 ha de collines dénudées dans les provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi ont été protégées par des reboisements	RA1: 3500 ha de collines dénudées des Provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi sont protégées par des boisements	Superficie protégée; nombre de plants forestiers plantés; taux de reprise des plants
	A 2: Protection de la rivière Muvumba par des	R 2: La rivière Muvumba a été	RA2: La rivière Muvumba est protégée	Superficie protégée, nombre de plants

	boisements	protégée sur 127 ha de boisements en <i>Acacia kirikii</i>	par des boisements en essences autochtones sur 194 ha	forestiers plantés, taux de reprise des plants
	A3: Protection des lacs dans la zone du Bugesera et du lac Muhazi dans l'Umutara	R2: 567,56 ha de plantations ont été réalisées pour la protection des lacs de la zone du Bugesera et du lac Muhazi .	RA2: Réalisation de 600 ha de plantations de protection des lacs de la zone du Bugesera et du lac Muhazi dans l'Umutara	Superficie protégée, nombre de plants forestiers plantés, taux de reprise des plants
	A4: Protection des axes de routes dégradées	R4: Les tronçons de routes de 241 km construites sans protection à savoir:Gitarama-Mukamira, Gitarama-Kibuye, Kigali-Ruhengeri , Kigali-Butare ont été protégés par des plantations de <i>Grevillia robusta</i> , <i>Maesopsis eminii</i> , <i>Cedrella</i> , <i>Acacia melanoxylon</i> et <i>Jacaranda</i>	RA4: Protection des abords immédiats de certains tronçons des routes Gitarama-Mukamira et Kigali-Ruhengeri sur 240 km	Nombre de km protégé, nombre de plants plantés, taux de reprise des plants
Composante 3: Formation et Promotion des activités forestières	A1: Formation académique de longue durée des cadres forestiers en fonction au Ministère en charge des forêts pour passer de niveau A1 au niveau A0 et de A2 au niveau A1	R1: 8 Cadres dont 3 femmes ont été envoyés pour une formation de longue durée au Kenya et en Tanzanie, 7 ont achevé leurs études de niveau A0 et ont été recrutés par l'Office National de Gestion et de Promotion des Forêts	RA1: Formation académique de longue durée dans la sous-région de 4 cadres forestiers du MINAGRI pour passer du niveau A1 au niveau A0 et de 4 techniciens du niveau A2 au niveau A1	Nombre de cadres formés, et ayant achevé les études de foresterie avant la fin du projet
	A2: Participation aux stages de formation de courte durée et conférences pour cadres forestiers	R 2: Un stage de courte durée a été organisé au Swaziland pour le Coordinateur du Projet en 2005.	RA2: Organisation des stages de formation de courte durée pour 14 cadres forestiers en agroforesterie, sylviculture, conservation des eaux et du sol et en planification	Nombre de stages de courte durée, nombre de participants

	<p>A3: Formation des populations impliquées dans le projet et des privés par l'organisation des séminaires</p>	<p>R3: Plusieurs sessions de formation ont été organisées à l'intention des populations(plus de 1800 personnes) impliquées dans les activités de production des plants dans les pépinières, de plantation d'agroforesterie, de sylviculture , de conservation des eaux et du sol, et de valorisation des produits forestiers. De même, plusieurs associations de producteurs ont été formées. Elles se sont spécialisées dans les travaux de production de plants, de mise en place et d'entretien des plantations forestières. Ces associations ont exécuté des contrats pour le projet.</p>	<p>RA3: Organisation des séminaires pour des populations impliquées dans le projet et des privés (environ 750 paysans) en agroforesterie, en sylviculture, en conservation des eaux et du sol, en lutte contre la sécheresse et en valorisation des produits forestiers.</p>	<p>Nombre de sessions de formation organisées par groupe de paysans, de privés et pour les associations, nombre de membres des associations, nombre de paysans ou opérateurs, formés</p>
	<p>A4: Organisation des voyages d'échanges d'expérience pour les populations bénéficiaires à l'intérieur du pays et dans la sous région</p>	<p>R4: Des voyages d'études et d'échanges d'expériences ont été organisées à l'intérieur du pays au profit des populations et opérateurs. Visite d'échange d'expériences entre les cadres du MINIRENA, NAFA, ISAR et du Projet PAFOR avec les cadres du Service forestier de l'UGANGA en 2008</p>	<p>RA4: Voyages d'échanges d'expérience pour les populations bénéficiaires (160 personnes) à l'intérieur du pays et dans la sous-région</p>	<p>Nombre de voyage d'études, nombre de participants</p>

	<p>A5: Activités d'animation et vulgarisation</p>	<p>R6: La formation des acteurs de la filière du bois a concerné 347 agri-éleveurs et 108 artisans du bois/menusiers. Le projet a entrepris chaque année des programmes de sensibilisation des populations sur la gestion des ressources forestières, l'entretien des plantations forestières et autres aménagements à travers les médias (radio et télévision). Il a produit également un film documentaire sur les réalisations du projet et qui est souvent diffusé sur les antennes de la télévision nationale. Pour renforcer sa visibilité dans le Pays, le projet a fait imprimer les tee-shirts, des casquettes et des calendriers qui ont été distribués pendant les semaines nationales de l'arbre. Il a également entrepris les programmes de formation et de diffusion des foyers et fourneaux améliorés pour l'économie du bois surtout dans les centres urbains et zones déficitaires en bois. A ce titre, 75 500 foyers améliorés ont été diffusés par des associations qui ont contracté avec le projet.</p>	<p>RA6: a) Organiser pour 4000 personnes: (i) des réunions de sensibilisation des populations rurales et des autorités des districts; (ii) des émissions à la radio et à la télévision; (iii) la production des reportages, des documentaires et des dépliants. b) vulgarisation des foyers et fourneaux améliorés pour réduire la consommation du bois. c) organisation des séances de démonstration et de construction de foyers améliorés et de fabrication des fourneaux et vulgarisation de ces technologies d) formation de 100 artisans /menuisiers et fourniture d'un équipement minimum pour la valorisation du bois. e) Acquisition d'équipements audio-visuels et du matériel didactique pour les activités de formation, d'animation et de vulgarisation, ainsi que l'équipement d'une salle de documentation.</p>	<p>nombre de réunions de sensibilisation, nombre de séances de formation par catégorie professionnelle; fréquence de diffusion des émissions à la radio et la télévision des thèmes sur la gestion des plantations et autres aménagements forestiers; nombre de foyers améliorés diffusés, nombre de ménages bénéficiaires des foyers améliorés.</p>
--	---	---	--	--

	A6: Promotion des opérateurs privés	R7: Financement de 115 projets d'opérateurs privés pour des activités liées à la production et à la transformation du bois(pépinières, plantations, sciage, menuiserie, artisanat, équipement) à la hauteur de 148,35 millions de frw accordés à titre de crédits par la Caisse d'Epargne et de crédits des agri-eleveurs. Cette activité contribué à la création de 483 emplois permanents et 1669 non permanents dans les PME du bois.	RA 7: Mise en place d'un fonds de crédit de 500 millions de frw permettant aux opérateurs privés de la filière d'entreprendre des activités d'installation des pépinières et de plantations privées pour la production et valorisation du bois. Gestion de ce fonds par une institution de crédit spécialisée.	Nombre de projets financés, Montant accordé à titre de prêt, taux de remboursement.
Composante 4: Appui Institutionnel	A1: Renforcement des capacités de la Direction des Forêts et des Services forestiers des Directions régionales des services agricoles des provinces et mise à disposition des appuis aux services des Forêts du Ministère et des Districts, et à NAFA	R1: a) Mise en place du Service de protection des forêts au Rwanda par le recrutement et équipement de 150 gardes forestiers opérationnels depuis 2004. b) Révision de la loi forestière par un consultant et organisation des ateliers de validation de ce projet de loi; c) mise à la disposition des districts des appuis pour la production des plants et la gestion des plantations et des moyens logistiques (20 motos); d) mise à disposition à NAFA des appuis en équipements forestier, de bureau et matériels informatiques pour une valeur totale de 51279000 frw.	RA1: a) Mise en place et structuration d'un service de protection des forêts avec 53 motos, matériels de communication et équipements de 150 gardes forestiers. b) prise en charge des indemnités des gardes forestiers pendant 3 ans et d'un consultant, spécialiste en politique forestière pendant 4 mois; c) mise à disposition des appuis logistiques, équipements de bureau et matériels forestiers aux services forestiers du Ministère, des Districts et à NAFA	Service de protection des forêts est fonctionnel, nombre et type d'équipements fournis, hommes/mois du consultant
	A2: Elaboration des plans d'aménagement forestier des districts	R2: Elaboration de 20 plans d'aménagement forestier de district qui	RA2: Elaboration de 20 plans d'aménagement	Nombre de plans d'aménagement forestier élaborés et

		serviront de base à l'élaboration du plan forestier national	forestier de districts	validés par les Districts, le Projet PAFOR, et par le NAFA
	A3: Inventaire et cartographie des plantations de la zone tampon de Nyungwe	R3: 8363 ha de plantations de la zone tampon de la forêt naturelle de Nyungwe ont été inventoriées et cartographiées	RA3: Inventaire et cartographie des plantations de la zone tampon de Nyungwe	Superficie inventoriée et cartographiée
	A4: Valorisation des produits d'éclaircie dans les plantations tampons de Nyungwe	R4: Vente des produits d'éclaircies évalués à 180000 m3 de bois pour une valeur totale de 200 millions de Frw au profit du FFN	RA4: Valorisation des produits d'éclaircie dans les plantations tampons de Nyungwe	Volume du bois tiré, montant de la vente du bois
Composante 5: Gestion du Projet	A1: Réhabilitation et équipement des bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) et des Antennes	R1: Un bureau du siège de la CEP abritant les locaux de l'antenne Kigali-Gitarama a été réhabilité en 2004 et équipé. Les DRSA ont disponibilisé 3 bureaux en bon état pour les antennes de Gikongoro, de Gisenyi et d'Umutara en 2003. L'équipement de ces bureaux du siège et d'antenne a été acquis fin 2004.	RA1: Les bureaux du siège de la CEP du Projet et des Antennes dans les DRSA sont rénovés et équipés.	Nombre de bureaux rénovés et équipés
	A2: Acquisition du matériel roulant	R2: Acquisition en 2004 de : 6 véhicules ISUZU pick up double traction, 1 Jeep ISUZU Trooper et 35 motos SUZUKI TF 125.	RA2: Acquisition de 5 véhicules 4x4 (dont un par antenne et un pour la CEP), et de 53 motos pour les services forestiers des DRSA, Agents des Antennes.	Nombre de véhicules acquis et fonctionnels, nombre de motos acquis et fonctionnels
	A3: Recrutement du personnel national	R3: En fin 2002, le Projet venait de recruter le personnel: 1 coordinateur du projet, 1 chef administratif et financier, 1 responsable du suivi-évaluation, 4 chefs d'antennes, 1 chauffeur, 1 planton et 1 veilleur. Le personnel d'appui a été recruté et mis en place en 2004:	RA3: Le recrutement du personnel national : a) Pour la CEP : 1 coordinateur du projet, 1 chef administratif et financier, 1 responsable du suivi-évaluation, 1 comptable, 2 secrétaires, 2 chauffeurs, 1 planton, 1 gardien. b) Pour les antennes: 4 Ingénieurs forestiers	Nombre d'agents recruté par poste

		1 comptable, 1 secrétaire de direction, 4 secrétaires/comptables des antennes, 1 topographe du projet, 4 techniciens de suivi-évaluation au niveau des antennes et 4 chauffeurs.	chefs d'antenne, 4 responsables du suivi-évaluation, 3 secrétaires, 3 comptables, 4 chauffeurs, 3 gardiens	
	A4: Recrutement de l'Assistance technique	R4: Non aboutissement de l'appel d'offres en 2004, après lancement des avis d'appel d'offres en 2003 et en 2004.	RA4: Recrutement de: 1 spécialiste en aménagement forestier au niveau sous régional pour 5 ans, 1 Gestionnaire administratif et financier au niveau international pour 24 mois.	
	A5: Réalisation des études et l'audit des comptes	R5: Réalisation des études: (i) la mise à jour de la loi forestière, (ii) impact de l'agroforesterie ; et de l'audit des comptes des années 2002-2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2007, 2008, et 2009.	RA5: Actualisation de la loi forestière, étude d'impact de l'agroforesterie, vérification annuelle des comptes par les cabinets indépendants.	rapport d'étude validée, rapport d'audit approuvé
	A6: Formation	R6: Formation du personnel sur l'utilisation du logiciel de gestion financière et comptable du projet a eu lieu au cours du premier trimestre 2005.	RA: Formation de l'équipe de gestion administrative et financière du projet dans le développement et l'utilisation du logiciel comptable.	nombre de séances de formation, nombre d'agents formés.

N.B: Les activités A2, A3, A4 de la composante 4: Appui Institutionnel n'étaient pas prévues dans le rapport d'évaluation du projet.

5. CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	La matrice présentée dans le rapport d'évaluation du projet comprend l'objectif sectoriel (global), les objectifs spécifiques, les réalisations (résultats attendus) et les activités. Elle reprend en outre les indicateurs objectivement vérifiables, les moyens de vérification, les suppositions importantes ainsi que les ressources disponibles pour la mise en oeuvre des activités. Les activités, les résultats et les rendements sont liés par une relation causale pour la réalisation de l'objectif du projet. Néanmoins, le cadre logique devrait servir d'outil de planification, de suivi et d'évaluation des activités du projet. Pour cela la matrice présentée dans le rapport d'évaluation du projet aurait dû présenter clairement les résultats attendus, les indicateurs et moyens de	2

		vérification y relatifs pour chaque composante.	
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	Certains objectifs et les résultats attendus sont quantifiés et mesurables, d'autres n'ont pas été indiqués.	2
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les risques et les hypothèses clés mentionnés ont été bien identifiés au moment de l'évaluation du projet.	3

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. RESULTATS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer pour chaque principale activité, les réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. Calculer les notes pondérées en proportion approximative du coût des activités du projet. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation des rsultats / activité	Note moyenne (arrondie) de l'évaluation de la composante	Proportion des Coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée
Résultats Attendus	Résultats Obtenus				
COMPOSANTE A: AMENAGEMENT FORESTIER			3	32,42	0,972
1.Enrichissement et réhabilitation de la forêt naturelle de Gishwati sur 700 ha des 1003 ha restants	1. Enrichissement et réhabilitation de la forêt naturelle de Gishwati sur 800 ha des 1003 ha restants.	3			
2. Protection des forêts naturelles de Gishwati et de Nyungwe par des boisements tampons de 1900 ha	2. Protection des forêts naturelles de Gishwati et de Nyungwe par des boisements tampons de 1778,53 ha.	3			

3. Reboisement de 2086 ha des collines dénudées dans les provinces de Gikongoro, Kigali-Ngali (zone du Bugesera), Umutara et Gitarama	3. Reboisement de 8995 ha des collines dénudées dans les provinces de Gikongoro, Kigali-Ngali (zone du Bugesera), Umutara et Gitarama.	3			
4. Travaux sylvicoles sur 3000 ha des anciennes plantations de Gishwati et de Nyungwe (débroussaillage, élagage, éclaircie)	4. Réalisation des travaux sylvicoles sur 1870 ha des anciennes plantations de Gishwati et de Nyungwe (débroussaillage, élagage, éclaircie).	3			
5. Réhabilitation de 360 km de pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe	5. Réhabilitation de 310 km de pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe.	2			
6. Entretien de 280 km des pistes d'accès aux plantations forestières de Gishwati et Nyungwe	6. Entretien de 113 km des pistes d'accès aux plantations forestières de Gishwati et Nyungwe.	2			
7. Entretien des nouvelles plantations sur 8970 ha	7. Réalisation des travaux d'entretien des nouvelles plantations sur 17587 ha.	3			
8. Protection des axes routiers sur une distance de 105 Km dans la zone du Mutara	8. Protection par des boisements routiers sur une distance de 229,5 km dans l'ancienne province d'Umutara (axes kayonza -kagitumba et autres).	3			
9. L'amélioration des pâturages dans la zone du Mutara en utilisant les espèces fourragères appropriées sur 3000 ha	9. L'enrichissement des pâturages dans la zone du Mutara a porté sur 2300 ha en utilisant les espèces fourragères appropriées	2			
10. Promotion de l'agroforesterie sur 29 500 ha dans la zone du Projet.	10. Production et distribution aux populations locales dans la zone du Projet de 32,739 millions de plants agroforestiers (équivalents à 32 700 ha de collines aménagés et exploités en	4			

	agroforesterie).				
COMPOSANTE B: PROTECTION DES ZONES SENSIBLES			3	9,67	0,29
1. Protection de 3500 ha de collines dénudées des Provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi par des boisements.	1. Une superficie de 5422,88 ha de collines dénudées des Provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi ont été protégées par des boisements.	3			
2. Protection de la rivière Muvumba par des boisements en essences autochtones sur 194 ha	2. La rivière Muvumba a été protégée par des boisements en Acacia kirikii sur 127 ha.	2			
3. Réalisation de 600 ha de plantations de protection des lacs de la zone du Bugesera et du lac Muhazi dans l'Umutara	3. Les plantations de 567,56 ha ont été réalisées pour la protection des lacs de la zone du Bugesera et du lac Muhazi.	3			
4. Protection des abords immédiats de certains tronçons des routes Gitarama-Mukamira et Kigali-Ruhengeri sur 240 km	4. Les tronçons de routes de 241 km construites sans protection à savoir:Gitarama-Mukamira, Gitarama- Kibuye, Kigali-Ruhengeri , Kigali- Butare ont été protégés par des plantations de Grevillia robusta, Maesopsis eminii, Cedrella, Acacia melanoxylon et Jacaranda.	3			
COMPOSANTE C: FORMATION ET PROMOTION DES ACTIVITES FORESTIERES			2	13,04	0,26
1. Formation académique de longue durée dans la sous-région de 4 cadres forestiers du MINAGRI pour passer du niveau A1 au niveau A0 et de 4 techniciens du niveau A2 au niveau A1	1. Huit cadres dont 3 femmes ont été envoyés pour une formation de longue durée au Kenya et en Tanzanie, 7 ont achevé leus études de niveau A0 et ont été recrutés par l'Office National de Gestion et de Promotion des Forêts.	3			

2.Participation aux stages de formation de courte durée et conférences pour 14 cadres forestiers en agroforesterie, sylviculture, conservation des eaux et du sol et en planification	2. Un stage de courte durée a été organisé au Swaziland pour le Coordinateur du Projet en 2005 sur l'étude de l'impact environnemental.	1			
3. Organisation des séminaires pour des populations impliquées dans le projet et des privés (environ 750 paysans) en agroforesterie, en sylviculture, en conservation des eaux et du sol, en lutte contre la sécheresse et en valorisation des produits forestiers.	3. Plusieurs sessions de formation ont été organisées à l'intention des populations(plus de 1800 personnes) impliquées dans les activités de production des plants dans les pépinières, de plantation d'agroforesterie, de sylviculture , de conservation des eaux et du sol, et de valorisation des produits forestiers. De même, plusieurs associations de producteurs ont été formées. Elles se sont spécialisées dans les travaux de production de plants, de mise en place et d'entretien des plantations forestières. Ces associations ont exécuté des contrats pour le projet.	2			
4. Voyages d'échanges d'expériences pour les populations bénéficiaires (160 personnes) à l'intérieur du pays et dans la sous-région.	4. Des voyages d'études et d'échanges d'expériences ont été organisées à l'intérieur du pays au profit des populations et opérateurs. Visite d'échange d'expériences entre les cadres du MINIRENA, NAFA, ISAR et du Projet PAFOR avec les cadres du Service forestier de l'UGANGA en 2008.	2			

<p>5. a) Organiser pour 4000 personnes: (i) des réunions de sensibilisation des populations rurales et des autorités des districts; (ii) des émissions à la radio et à la télévision; (iii) la production des reportages, des documentaires et des dépliants.</p> <p>b) vulgarisation des foyers et fourneaux améliorés pour réduire la consommation du bois.</p> <p>c) organisation des séances de démonstration et de construction de foyers améliorés et de fabrication des fourneaux et vulgarisation de ces technologies d)</p> <p>formation de 100 artisans /menuisiers et fourniture d'un équipement minimum pour la valorisation du bois.</p> <p>e) Acquisition d'équipements audio-visuels et du matériel didactique pour les activités de formation, d'animation et de vulgarisation, ainsi que l'équipement d'une salle de documentation.</p>	<p>5. La formation des acteurs de la filière du bois a concerné 347 agri-éleveurs et 108 artisans du bois/menuisiers. Le projet a entrepris chaque année des programmes de sensibilisation des populations sur la gestion des ressources forestières, l'entretien des plantations forestières et autres aménagements à travers les médias (radio et télévision). Il a produit également un film documentaire sur les réalisations du projet et qui est souvent diffusé sur les antennes de la télévision nationale. Pour renforcer sa visibilité dans le Pays, le projet a fait imprimer les tee-shirts, des casquettes et des calendriers qui ont été distribués pendant les semaines nationales de l'arbre. Il a également entrepris les programmes de formation et de diffusion des foyers et fourneaux améliorés pour l'économie du bois surtout dans les centres urbains et zones déficitaires en bois. A ce titre, 75 500 foyers améliorés ont été diffusés par des associations qui ont contracté avec le projet.</p>	3			
<p>6. Mise en place d'un fonds de crédit de 500 millions de frw permettant aux opérateurs privés de la filière d'entreprendre des</p>	<p>6. Financement de 115 projets d'opérateurs privés pour des activités liées à la production et à la transformation du bois(pépinières, plantations, sciage, menuiserie, artisanat, équipement) à la hauteur de</p>	1			

activités d'installation des pépinières et de plantations privées pour la production et valorisation du bois. Gestion de ce fonds par une institution de crédit spécialisée.	148,35 millions de frw accordés à titre de crédits par la Caisse d'Epargne et de crédits des agri-éleveurs. Cette activité contribué à la création de 483 emplois permanents et 1669 non permanents dans les PME du bois.			
COMPOSANTE D: APPUI INSTITUTIONNEL			3	25,98
1. a) Mise en place et structuration d'un service de protection des forêts avec 53 motos, matériels de communication et équipements de 150 gardes forestiers. b) prise en charge des indemnités des gardes forestiers pendant 3 ans et d'un consultant, spécialiste en politique forestière pendant 4 mois; c) mise à disposition des appuis logistiques, équipements de bureau et matériels forestiers aux services forestiers du Ministère, des Districts et à NAFA.	1. a) Mise en place du Service de protection des forêts au Rwanda par le recrutement et équipement de 150 gardes forestiers opérationnels depuis 2004. b) Révision de la loi forestière par un consultant et organisation des ateliers de validation de ce projet de loi; c) mise à la disposition des districts des appuis pour la production des plants et la gestion des plantations et des moyens logistiques (20 motos); d) mise à disposition à NAFA des appuis en équipements forestier, de bureau et matériels informatiques pour une valeur totale de 51279000 frw.	3		
2. Elaboration de 20 plans d'aménagement forestier de districts	2. Vingt plans d'aménagement forestier de districts ont été élaborés pour le compte du MINITERE et serviront de base à l'élaboration du plan forestier national.	4		
3. Inventaire et cartographie de ha des plantations tampon de la forêt naturelle de Nyungwe	3. Les plantations de la zone tampon de la forêt naturelle de Nyungwe ont été inventoriées et cartographiées sur une superficie de 8363 ha en 2008 jusqu'en 2010.	3		
4. Valorisation des produits d'éclaircie des plantations de la	4. Vente des produits d'éclaircies évalués à 180000 m3 de bois pour une valeur totale de 200	4		

zone tampon de Nyungwe	millions de Frw au profit du FFN.			
COMPOSANTE E: GESTION DU PROJET			2	18,89
1. Les bureaux du siège de la CEP du Projet et des Antennes dans les DRSA sont rénovés et équipés.	1. Un bureau du siège de la CEP abritant les locaux de l'antenne Kigali-Gitarama a été réhabilité en 2004 et équipé. Les DRSA ont disponibilisé 3 bureaux en bon état pour les antennes de Gikongoro, de Gisenyi et d'Umutara en 2003. L'équipement de ces bureaux du siège et d'antenne a été acquis fin 2004.	3		
2. Acquisition de 5 véhicules 4x4 (dont un par antenne et un pour la CEP),et de 53 motos pour les services forestiers des DRSA, Agents des Antennes.	2. Acquisition en 2004 de : 6 véhicules ISUZU pick up double traction, 1 Jeep ISUZU Trooper et 35 motos SUZUKI TF 125.	3		
3. Le recrutement du personnel national pour la CEP et les Antennes.	3. En fin 2002, le Projet venait de recruter le personnel: 1 coordinateur du projet,1 chef administratif et financier,1 responsable du suivi-évaluation, 4 chefs d'antennes, 1 chauffeur, 1 planton et 1 veilleur. Le personnel d'appui a été recruté et mis en place en 2004: 1 comptable, 1 secrétaire de direction, 4 secrétaires/comptables des antennes, 1 topographe, 4 techniciens de suivi-évaluation au niveau des antennes et 4 chauffeurs.	3		
4. Recrutement de: 1 spécialiste en aménagement forestier au niveau sous régional pour 5 ans, 1 Gestionnaire adminidtratif et financier au niveau international pour 24 mois.	4.Non aboutissement de l'appel d'offres en 2004, après lancement des avis d'appel d'offres en 2003 et en 2004.	1		

5. Actualisation de la loi forestière, étude d'impact de l'agroforesterie, vérification annuelle des comptes par les cabinets indépendants.	5. Réalisation des études: (i) la mise à jour de la loi forestière, (ii) impact de l'agroforesterie ; et de l'audit des comptes des années 2002-2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2007, 2008, et 2009.	2			
6. Formation de l'équipe de gestion administrative et financière du projet dans le développement et l'utilisation du logiciel comptable.	6. Formation du personnel sur l'utilisation du logiciel de gestion financière et comptable du projet a eu lieu au cours du premier trimestre 2005.	2			
NOTE GENERALE DES RESULTATS [qui correspond à la somme des notes pondérées des composantes]					2,678
La note autocalculée a été ignorée; En effet, une note d'évaluation du résultat obtenu par activité a été attribuée et la note moyenne de la composante a été calculée. Une note pondérée a été calculée pour chaque composante dont la proportion de pourcentage du coût du projet est clairement indiqué dans le rapport d'évaluation.					
La nouvelle note générale arrondie des résultats est de :					3

II. RENDEMENTS OBTENUS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer la réalisation des rendements attendus. Importer les rendements attendus du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré de réalisation des rendements attendus. La note générale des rendements sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
1. La forêt naturelle de Gishwati est enrichie et restaurée; les forêts naturelles de Nyungwe, de Gishwati et les plantations sont protégées et aménagées de façon durable.		3
a) 700 ha de la forêt de Gishwati sur 1003 ha restants sont enrichis et réhabilités	a) Enrichissement de 800 ha de la forêt de Gishwati sur 1003 ha restants	3
b) 1900 ha de plantations tampons pour la protection des forêts naturelles de Gishwati et de Nyungwe sont installées.	b) Protection des forêts naturelles de Gishwati et de Nyungwe par des boisements tampons de 1778,53 ha.	3
c) 3000 ha des anciennes plantations de Gishwati et de Nyungwe sont aménagées et rendues productives par les travaux sylvicoles (débroussaillage, élagage, éclaircie)	c) Réalisation des travaux sylvicoles sur 1870 ha des anciennes plantations de Gishwati et de Nyungwe (débroussaillage, élagage, éclaircie) pour les rendre productives.	3
d) 2086 ha des collines dénudées dans les	d) Reboisement de 8995 ha des collines dénudées	3

provinces de Gikongoro, Kigali-Ngali (zone du Bugesera), Umutara et Gitarama sont reboisés.	dans les provinces de Gikongoro, Kigali-Ngali (zone du Bugesera), Umutara et Gitarama.	
e) 360 km de pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe sont réhabilités	e) Réhabilitation de 310 km de pistes d'accès aux plantations de Gishwati et de Nyungwe.	2
f) 280 km des pistes d'accès aux plantations forestières de Gishwati et Nyungwe sont entretenus.	f) Entretien de 113 km des pistes d'accès aux plantations forestières de Gishwati et Nyungwe.	2
g) 17587 ha de nouvelles plantations sont entretenues.	g) Entretien de 17587 ha de nouvelles plantations	3
h) 105 Km d'axes routiers dans la zone du Mutara sont protégés	h) Protection par des boisements routiers sur une distance de 229,5 km dans l'ancienne province d'Umutara (axes kayonza -kagitumba et autres).	3
i) 3000 ha de pâturages dans la zone du Mutara sont améliorés en utilisant les espèces fourragères appropriées.	i) L'enrichissement des pâturages dans la zone du Mutara a porté sur 2300 ha en utilisant les espèces fourragères appropriées	2
j) 29 500 ha dans la zone du Projet sont aménagés et exploités en agroforesterie	j) Production et distribution aux populations locales dans la zone du Projet de 32 739 000 plants agroforestiers (équivalents à 32 700 ha de collines aménagés et exploités agroforesterie).	4
2. Les zones sensibles sur le plan écologique sont protégées		3
k) 3500 ha de collines dénudées des Provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi sont protégés par des boisements (collines très sensibles à l'érosion).	k) Une superficie de 5422,88 ha de collines dénudées des Provinces de Kigali-Ngali et de Gisenyi ont été protégées par des boisements.	3
l) 194 ha des bords de la rivière Muvumba sont protégés par des boisements en essences autochtones.	l) Les bords de la rivière Muvumba ont été protégés par des boisements en Acacia kirikii sur 127 ha.	2
m) 600 ha de plantations de protection des lacs de la zone du Bugesera et du lac Muhazi dans l'Umutara	m) Les plantations de 567,56 ha ont été réalisées pour la protection des lacs de la zone du Bugesera et du lac Muhazi	3
n) 240 kms des abords immédiats de certains tronçons des routes Gitarama-Mukamira et Kigali-Ruhengeri sont protégés contre l'érosion.	n) Les tronçons de routes de 241 km construites sans protection à savoir: Gitarama-Mukamira, Gitarama- Kibuye, Kigali-Ruhengeri , Kigali- Butare ont été protégés contre l'érosion par des plantations de Grevillia robusta, Maesopsis eminii, Cedrella, Acacia melanoxylon et Jacaranda.	3
3. Les cadres du Projet, du Ministère en charge des forêts, les paysans, les artisans forestiers sont sensibilisés, formés et équipés; et les opérateurs privés sont appuyés		2
o) 8 cadres forestiers du MINAGRI reçoivent une formation académique de longue durée	o) Huit cadres dont 3 femmes ont été envoyés pour une formation de longue durée au Kenya et en Tanzanie, 7 ont achevé leurs études de niveau A0 et ont été recrutés par l'Office National de Gestion et de Promotion des Forêts.	3
p) 14 cadres forestiers participent à des stages et conférences et 750 paysans sont formés.	p) Un stage de courte durée a été organisé au Swaziland pour le Coordinateur du Projet en 2005 sur la gestion des forêts, Plusieurs sessions de formation ont été organisées à l'intention des populations(plus de 1800 personnes) impliquées dans les activités de production des plants dans les pépinières, de plantation d'agroforesterie, de	2

	<p>sylviculture , de conservation des eaux et du sol, et de valorisation des produits forestiers. De même, plusieurs associations de producteurs ont été formées. Elles se sont spécialisées dans les travaux de production de plants, de mise en place et d'entretien des plantations forestières. Ces associations ont exécuté des contrats pour le projet.</p>	
<p>q) L'équipe de gestion administrative et financière du projet est formée dans le développement et l'utilisation du logiciel comptable.</p>	<p>q) Formation du personnel du personnel sur l'utilisation du logiciel de gestion financière et comptable du projet a eu lieu au cours du premier trimestre 2005.</p>	2
<p>r) 100 artisans/menusiers sont formés et équipés, 4000 personnes sensibilisées et 75 000 foyers améliorés diffusés.</p>	<p>r) La formation des acteurs de la filière du bois a concerné 347 agri-éleveurs et 108 artisans du bois/menusiers. Le projet a entrepris chaque année des programmes de sensibilisation des populations sur la gestion des ressources forestières, l'entretien des plantations forestières et autres aménagements à travers les médias (radio et télévision). Il a produit également un film documentaire sur les réalisations du projet et qui est souvent diffusé sur les antennes de la télévision nationale.Pour renforcer sa visibilité dans le Pays, le projet a fait imprimer les tee-shirts, des casquettes et des calendriers qui ont été distribués pendant les semaines nationales de l'arbre. Il a également entrepris les programmes de formation et de diffusion des foyers et fourneaux améliorés pour l'économie du bois surtout dans les centres urbains et zones déficitaires en bois. A ce titre, 75 500 foyers améliorés ont été diffusés par des associations qui ont contracté avec le projet.</p>	3
<p>s) Un fonds de crédit de 500 millions de frw est mis en place et permettant aux opérateurs privés de la filière d'entreprendre des activités d'installation des pépinières et de plantations privées pour la production et valorisation du bois.</p>	<p>s) 148,35 millions de frw accordés à titre de crédits par la Caisse d'Épargne et de crédits des agri-éleveurs pour le financement de 115 projets d'opérateurs privés pour des activités liées à la production et à la transformation du bois(pépinières, plantations, sciage, menuiserie,artisanat, équipement). Cette activité contribué à la création de 483 emplois permanents et 1669 non permanents dans les PME du bois.</p>	1
<p>4. La Direction des Forêts du Ministère en charge des Forêts, les Services forestiers des DRSA, des Districts, et NAFA sont renforcés et équipés.</p>		3
<p>t) Renforcement de la Direction des Forêts, Services forestiers de DRSA, Districts et de NAFA :</p> <p>1- Mise en place et structuration d'un service de protection des forêts fonctionnel avec 53 motos, matériels de communication et équipements de 150 gardes forestiers.</p> <p>2. prise en charge des indemnités des gardes forestiers pendant 3 ans et d'un consultant, spécialiste en politique forestière pendant 4 mois;</p>	<p>1) Mise en place du Service de protection des forêts au Rwanda par le recrutement et équipement de 150 gardes forestiers opérationnels depuis 2004.</p> <p>2) Révision de la loi forestière par un consultant et organisation des ateliers de validation de ce projet de loi;</p> <p>3) mise à la disposition des districts des appuis pour la production des plants et la gestion des plantations et des moyens logistiques (20 motos);</p> <p>4) mise à disposition à NAFA des appuis en</p>	3

3. mise à disposition des appuis logistiques, équipements de bureau et matériels forestiers aux services forestiers du Ministère, des Districts et à NAFA.	équipements forestier, de bureau et matériels informatiques pour une valeur totale de 51279000 frw.	
u) 20 plans d'aménagement forestier de districts sont élaborés.	u) Vingt plans d'aménagement forestier de districts ont été élaborés, validés pour le compte du MINITERE et serviront de base à l'élaboration du plan forestier national	4
v) Les plantations tampon de la forêt naturelle de Nyungwe (districts de Nyamagabe, Nyamasheke) sont inventoriés et cartographiés.	v) Les plantations de la zone tampon de la forêt naturelle de Nyungwe ont été inventoriées et cartographiées sur une superficie de 8363 ha en 2008 jusqu'en 2010.	2
w) Valorisation des produits d'éclaircie des plantations de la zone tampon de Nyungwe.	w) Vente des produits d'éclaircies évalués à 180000 m3 de bois pour une valeur totale de 200 millions de Frw au profit du Fonds Forestier National.	4
x) Les bureaux du siège de la CEP du Projet et des Antennes dans les DRSA sont rénovés et équipés	x) Un bureau du siège de la CEP abritant les locaux de l'antenne Kigali-Gitarama a été réhabilité en 2004 et équipé. Les DRSA ont disponibilisé 3 bureaux en bon état pour les antennes de Gikongoro, de Gisenyi et d'Umutara en 2003. L'équipement de ces bureaux du siège et d'antenne a été acquis fin 2004.	3
y) Actualisation de la loi forestière, étude d'impact de l'agroforesterie, vérification annuelle des comptes par les cabinets indépendants.	y) Réalisation des études: (i) la mise à jour de la loi forestière, (ii) impact de l'agroforesterie; et de l'audit des comptes des années 2002-2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2007, 2008, et 2009.	2
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS (qui correspond à la moyenne des notes de l'évaluation)		2,75

La Nouvelle note générale arrondie des rendements est de:	3
--	----------

2. Autres rendements: Commentaires sur les rendements additionnels non prévus dans le cadre logique, et qui portent notamment sur les questions transversales comme le genre.
En ce qui concerne le rendement induit par le projet sur le genre, il sied de noter que 58% de la main d'œuvre salariée dans les travaux de production des plants, de plantation et d'entretien des plants était féminine. Ce qui a procuré des revenus appréciables aux ménages d'autant plus que, dans beaucoup de cas, ces femmes sont les chefs des ménages. Cette distribution des revenus à la main d'oeuvre féminine a contribué à l'amélioration de conditions de vie de leurs familles et à la réduction de la pauvreté en milieu rural.
3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les rendements du projet à long terme ou leur viabilité. Mentionner toute nouvelle activité ou changement institutionnel éventuellement recommandé pour assurer la viabilité des rendements. L'analyse devra s'inspirer de l'analyse de sensibilité de l'annexe 3, si pertinent.
a) La protection des forêts naturelles de Nyungwe et Gishwati est menacée par les coupes illicites de bois et la pâture par le bétail dans les plantations tampons. b) La forte démographie du pays et la rareté des terres ont comme conséquence la forte pression sur les forêts par les populations à la recherche des terres arables et qui menacent la biodiversité.

NAFA doit prévoir des budgets suffisants pour assurer un gardiennage et l'entretien adéquat des forêts et des plantations réalisées. Il devra aussi investir dans la valorisation des plantations pour faire participer les populations riveraines aux activités d'aménagement de ce patrimoine forestier, ce qui leur procurera des revenus.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le projet tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en oeuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du projet. Les questions liées à la conception sont les suivantes: dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle tenu compte des leçons tirées de précédents RAP dans le secteur ou dans le pays (citer quelques RAP clés); le projet repose-t-il sur de sérieuses études analytiques (citer quelques documents clés); dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont-ils convenablement évalué la capacité des organes d'exécution et de la cellule d'exécution du projet; degré de consultations et de partenariats, justification économique du projet et les dispositions prises en matière d'assistance technique.

[250 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en oeuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

L'Emprunteur et la BAD se sont assurés de la bonne exécution du projet en concevant la mise en place d'une Cellule d'Exécution du Projet (CEP), placée sous la tutelle du MINAGRI et composée d'un coordinateur du projet, de trois services centraux avec quatre antennes sur terrain. Cette cellule est appelée à travailler étroitement avec la Direction des Forêts, l'ISAR, les DRSA, et les Districts. L'Emprunteur a conçu aussi la mise en place d'un comité national de pilotage du projet présidé par le Secrétaire Général du MINAGRI pour le pilotage des activités.

La mise en oeuvre des activités du projet suit les principes de responsabilisation de la population bénéficiaire par la décentralisation et le désengagement de l'Etat des secteurs productifs par la voie de la privatisation. La conception du projet, dans son approche, privilégie une démarche participative locale et met en priorité la motivation et l'engagement des paysans bénéficiaires par leur implication dans la mise en oeuvre des activités.

Le suivi-évaluation de l'exécution du projet est conçu de manière à comprendre le suivi interne et externe, les missions de supervision de la Banque, une revue à mi-parcours et une évaluation terminale incluant le rapport d'achèvement de l'Emprunteur.

La conception a tenu compte des leçons tirées des rapports d'achèvement des projets similaires exécutés au Rwanda et à composante d'agroforesterie (le Projet de Développement du Mutara, le Projet de Développement Rural de Byumba, le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage bovin).

La conception du projet repose sur les instruments de planification du Gouvernement à savoir: (i) La vision 2020, la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté, la politique forestière nationale.

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en oeuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Le projet n'est pas complexe dans sa conception. Mais des changements de contexte au cours de l'exécution ont affecté sa mise en oeuvre comme les réformes politico-administratives intervenues, et qui ont empêché l'exécution de certaines activités tel que l'équipement de la Direction des Forêts qui a	3

		été supprimée, le fonctionnement des véhicules qui ont été vendus et des motos qui n'ont pas été achetées, le paiement des indemnités des agents des districts qui ont été réduits et l'appui logistique aux anciennes directions régionales des services agricoles (DRSA).		
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysis.	La conception tient compte des risques évidents au moment de l'évaluation. Toutefois, les mesures d'atténuation dans un contexte "post-conflit" n'ont pas été bien examinées.		2
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Les procédures de la Banque ont été utilisées pour les acquisitions avec l'utilisation du système national pour l'évaluation des offres et l'attribution des marchés.		3
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARITE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Concernant la mise en œuvre, les responsabilités ont été clairement définies du côté de la Banque et des autres acteurs	4	4
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Les dispositions d'exécution du projet, de la passation des marchés et des décaissements sont celles qui figurent dans le rapport d'évaluation et l'accord de prêt. Toutefois, il a fallu préparer tous les documents de passation de marché au démarrage et pendant l'exécution.	2	2
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs de suivi de l'exécution du projet ont été clairs et suivis lors des missions de supervision.	3	3
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Quelques données générales de référence étaient disponibles à l'évaluation du projet. L'étude sur l'impact de l'agroforesterie et les plans d'aménagement forestier de districts seront utiles pour l'élaboration du plan forestier national. D'autres données sont à présent disponibles suite à plusieurs études réalisées dans le cadre d'autres interventions comme le PAREF et la FAO.	3	3

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du projet quant aux aspects suivants: respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Déterminer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé au respect des mesures de sauvegarde.

[300 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en oeuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Le Projet a été mis en vigueur avec un retard de trois mois et a été clôturé avec un décalage de 30 mois avec un taux de décaissement de 99.77%.

A la clôture du projet, les activités d'entretien et de gardiennage des plantations réalisées en 2008, 2009 n'étaient pas encore réalisées et devraient être financées sur le reliquat non utilisé.

La performance des Associations de Production et de Plantation des plants et des fournisseurs a été satisfaisante dans l'ensemble; et les délais de réalisation étaient respectés. Les semences forestières de l'ISAR n'étaient pas souvent de bonne qualité, et produisaient des plants malformés ou rabougris.

La passation tardive des marchés occasionnait des retards dans la plantation, qui doit se faire pendant la période des pluies. Certains boisements ont été ravagés par les feux de brousse, les termites, la sécheresse, le bétail, les paysans et méritent la replantation.

La surveillance des travaux par les cadres du projet n'était pas efficace faute de personnel suffisant.

La gestion financière a souffert de l'instabilité de 2 cadres accusés du détournement des fonds et remplacés en 2008 après dix mois d'absence. Sur les fonds de roulement reçus, un montant de 96,5 millions de Frw n'est pas encore justifié au moment de la rédaction du présent rapport.

La performance des consultants est satisfaisante.

La performance de la Banque se concrétise par 14 missions de supervision effectuées pendant 8 ans, (1.75 mission par an). L'intervention de la Banque, par la supervision, a renforcé l'exécution du projet : la résolution des problèmes était concertée et était effective dans des délais très courts.

Quant à la performance de l'Emprunteur, des retards de satisfaction des conditions pour la mise en vigueur du prêt et du premier décaissement et dans le recrutement du personnel ont affecté l'exécution du projet. Toutefois, face aux difficultés rencontrées, l'emprunteur a eu des concertations avec la Banque et des mesures ont été retenues conjointement et mises en œuvre, ce qui a permis d'accélérer l'exécution du projet. Le Gouvernement a remboursé les fonds détournés par les comptables.

2. Commenter le rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

Il y a eu une bonne coordination avec les interventions des autres partenaires au développement surtout dans le contexte de la mise en oeuvre de la Politique forestière nationale et du Plan Stratégique du Secteur de l'Environnement. Pour l'identification des sites à reboiser, le projet a tenu compte des activités des autres partenaires afin de mener des actions complémentaires et d'éviter des duplications.

Lors de l'évaluation du projet, d'autres institutions étaient également impliquées dans la gestion des forêts en collaboration avec le MINAGRI. Il s'agissait du MINALOC, MINITEERE, MINECOFIN, MINICOM, et l'ORTPN. Les actions du projet ont été définies de façon à être complémentaires à celles de ces institutions. La coordination a été assurée lors de l'exécution du projet.

3. Harmonisation. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.

La Banque a fait des efforts en vue d'harmoniser ses interventions avec celles des autres partenaires techniques et financiers du Rwanda dans le sous secteur forestier comme la FAO, la Coopération Belge et des Pays-Bas.

4. Pour chaque aspect de la mise en oeuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.				
ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de cloture. Si l' écart à droite est: inferieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 Superieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de cloture et la date effective de cloture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	Le projet a connu un retard au démarrage et a rencontré des difficultés dans la mise en oeuvre. La date-limite du dernier décaissement a été prorogée deux fois (durée totale de 30)	2
		30 mois		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	Les activités du projet concernent la protection de l'environnement		4
	Dispositions fiduciaires	Les dispositions fiduciaires ont été respectées en général. Toutefois l'instabilité du personnel essentiel de gestion comptable a affecté la gestion financière. Depuis 2005, les rapports d'audit ont été soumis régulièrement. Les rapports de 2009 et le rapport final seront transmis à la Banque avant fin novembre 2010		3
	Accords conclus dans le cadre du projet	La Banque a déterminé un certain nombre de conditions d'entrée en vigueur, de premier décaissement et d'autres conditions. Dans l'ensemble, les conditions de premiers décaissement ne visent que la mise en place d'un cadre qui soit le garant qu'une bonne exécution et d'un bon suivi		4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	La supervision de la Banque a été satisfaisante et a permis de résoudre des questions importantes telles que les difficultés liées à la gestion financière, à l'extension de la date de clôture et à l'accélération de l'exécution des activités.		4
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	La surveillance de la gestion du projet par la Banque est jugée suffisante eu égard au taux de supervision établi à 1,75 mission de supervision par an depuis le démarrage effectif du projet.		3

PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	Les principales activités du projet concernent la protection de l'environnement.	4
	Dispositions fiduciaires	La contrepartie du Gouvernement a été payée régulièrement et les rapports d'audit ont été produits et transmis à la Banque. Le Gouvernement a remboursé au Projet les fonds détournés par les comptables.	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	Le Gouvernement a mis des retards pour la signature de l'accord de prêt et sa mise en vigueur, et pour remplir les conditions préalables au premier décaissement.	2
	f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	Le Gouvernement et la CEP ont toujours réalisé dans les délais requis les différentes recommandations formulées par la Banque lors des missions de supervision.	3
	g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Les leçons tirées de l'expérience du projet comme l'implication des bénéficiaires dans la gestion des ressources forestières et l'utilisation des associations locales pour la production et plantation des plants ont été utilisées par d'autres intervenants dans le domaine de l'aménagement forestier sur instructions du NAFA.	2

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?

Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé a pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
30/06/2010	15/11/2010	6	4

Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les cobailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue des pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs de revue).

[150 mots au plus]

Ce RAP a été élaboré par un consultant après des visites sur terrain guidées par l'équipe du projet et des rencontres avec les autorités des entités administratives décentralisées représentant les bénéficiaires. Le RAP a été réalisé en étroite collaboration avec la Cellule d'Exécution du Projet.

Les principaux partenaires du secteur ont également été consultés, et particulièrement la NAFA . Le processus du RAP a permis de constater que le projet a, dans l'ensemble, rempli ses objectifs malgré quelques retards. Cependant, l'impact du projet, notamment en matière de protection de l'environnement est visible : les forêts naturelles sont protégées et le nombre de mammifères a augmenté, l'érosion sur les collines dénudées est contrôlée, le couvert forestier dans le Mutara et le Bugesra jadis arides a augmenté. Les différents acteurs ont apprécié les acquis du projet et ont recommandé que les dispositions soient prises pour assurer la durabilité de ces acquis.

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du projet.

[300 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en oeuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Pour le démarrage immédiat des Projets, il est impératif de proposer le personnel à recruter de préférence au moment où le document de projet est soumis au Conseil d'Administration de la Banque pour approbation plutôt que de le faire après la signature des accords . Quant à l' extension des dates de dernier décaissement deux fois, la leçon tirée ici que le calendrier d'exécution est souvent trop ambitieux au moment de l'évaluation . L'équipe qui prépare le rapport d'évaluation devrait fournir beaucoup d'efforts pour estimer le calendrier adéquat pour chaque composante en tenant compte des retards dans l'attribution des marchés. Le Gouvernement, les Comité de Pilotage devraient fournir tous les efforts faciliter le démarrage immédiat des projets.

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	3
	Respect du calendrier	2
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	2
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	2
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	2
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3

	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	4	
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2	
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	3	
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	3	
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3	
	Supervision:		
	Conformité de la Banque aux:		
	Mesures de protection environnementale	4	
	Dispositions fiduciaires	3	
	Accords conclus dans le cadre du projet	4	
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	4	
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3	
	Le PAR a été fourni à temps	4	
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	4	
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	4		
BORROWER PERFORMANCE	Conception et état de préparation		
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	4	
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2	
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3	
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	3	
	Mise en œuvre		
	L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	4	
	Dispositions fiduciaires	3	
	Accords conclus dans le cadre du projet	2	
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3	
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2	
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	3	
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3	

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE 1

Echelle de notation et correspondances

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre - Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

LISTE DES ANNEXES

Informations obligatoires

1. Coûts du projet et financement

- a. Coûts du projet par composante
- b. Ressources par source de financement

2. Contributions de la Banque. Citer les principaux membres de l'équipe ainsi que leurs attributions durant la préparation et la supervision. Fournir une liste consolidée des missions de préparation, de supervision et d'achèvement en ordre chronologique. Fournir la date et les notes attribuées par le dernier rapport de supervision.

3. Analyse économique (TRE) et analyse financière, si applicable. Recalculer les taux de rentabilité économique sur la base des coûts et bénéfices au moment de l'achèvement, et les comparer aux estimations faites lors de l'évaluation. Répartir par composante, le cas échéant. Analyser la sensibilité du TRE aux hypothèses clés. Présenter une analyse financière des entités bénéficiaires du projet.

4. Dernière Plan de Passation des Marchés.

5. Liste des documents justificatifs

Informations facultatives

6. Description du projet. Principaux facteurs n'ayant pas été pris en compte dans la grille générale et qui ont affecté la conception et la mise en oeuvre du projet. Ces facteurs, positifs et négatifs pourraient comprendre: le climat et les conditions météorologiques, les changements politiques, les questions contractuelles ou personnelles, les questions techniques, les processus de passation des marchés et les interactions avec les autres partenaires. Si l'un quelconque de ces facteurs est suffisamment significatif pour affecter les notes de l'évaluation, ceci devra être mentionné dans la grille, avec renvoi à la présente annexe.

Annexe 1. Coûts du projet et financement

a) Résumé des coûts estimatifs du projet par composante

COMPOSANTES		En millions de Frw			En millions d'UC			% Devises
		Devises	Locale	Total	Devises	Locale	Total	
A.	Aménagement Forestier	835,66	976,72	1812,38	1,49	1,75	3,24	45,98
B.	Protection des zones sensibles	246,5	286,9	533,4	0,44	0,51	0,95	46,31
C.	Formation, Promotion des Activités Forestières	718,13	52,77	770,9	1,28	0,09	1,38	92,75
D.	Appui Institutionnel	359,44	1070,76	1430,2	0,64	1,91	2,56	33,5
E.	Gestion du Projet	498,2	585,9	1084,1	0,89	1,05	1,94	45,87
Coûts de base		2657,93	2973,05	5630,98	4,75	5,32	10,07	47,16
Imprévus physiques		203,79	234,38	438,17	0,36	0,42	0,78	47,43
Hausse des prix		143,09	224,52	367,61	0,26	0,4	0,66	39,39
Coût total du projet		3004,81	3431,95	6436,76	5,36	6,13	11,51	46,65

b) Sources de financement du projet

SOURCES	En millions de Frw			En millions d'UC			% Total
	Devises	Locale	Total	Devises	Locale	Total	
FAD	3004,8	1970,33	4975,13	5,37	3,53	8,9	77,29
GVT DU RWANDA	0	1153,25	1153,25	0	2,06	2,06	17,92
BENEFICIAIRES	0	308,37	308,37	0	0,55	0,55	4,79
TOTAL	3004,8	3431,95	6436,75	5,37	6,14	11,51	100

c) Décaissements du FAD par catégorie de dépenses :

voir fichier: RW PAFOR dec par categories

[RW PAFOR dec par categories](#)

d) Liste des décaissements du FAD: voir fichier: RW

PAFOR decaissement 2003 à 2010

[RW PAFOR decaissements 2003 à 2010](#)

e) Situation de la justification des fonds de roulement : voir

fichier RW situation justification RF PAFOR fournie par la BAD.

[RW situation justification RF PAFOR](#)

f) Financement de la contrepartie du Gouvernement de la République du Rwanda:

La contrepartie du Gouvernement de la République du Rwanda s'élève à **863 273 201** de Francs rwandais, soit 75% du montant prévu.

Contributions de la Banque:

a) Liste des principaux membres de l'équipe de la Banque et leurs attributions durant la préparation et la supervision

N°	Mission	Date	Nb de jours	Nb personnes	Composition
1	Identification Préparation	07/05/00 26/05/00	20		
2	Pré-évaluation	dic-00			
3	Evaluation	02/04/01 19/04/01	18	2	M.L. KANE, Economiste Agricole et Chef de mission, A. DAGAMAÏSSA, Ingénieur des Eaux et Forêts et Expert Forestier
4	Lancement	01/06/02 12/06/02	12	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
5	Supervision	05/12/02 15/12/02	8	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
6	Supervision	01/06/03 15/06/03	15	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
7	Supervision	27/10/03 12/11/03	17	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
8	Supervision	16/05/04 28/05/04	13	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
9	Suivi	17/11/04 05/12/04	19	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
10	Supervision	16/04/05 29/04/05	14	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
11	Supervision	20/12/2005 29/12/05	10	1	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission
12	Supervision	16/09/06 30/09/06	15	2	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission; J. NYIRIMANA , Expert Agronome au RWCO
13	Supervision	26/03/07 06/04/07	12	2	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission; J. NYIRIMANA , Expert Agronome au RWCO
14	Suivi	05/12/07 06/12/07	1	1	J.L KROMER, Expert en pêche à la Division OSAN.3

15	Amélioration de la Performance portefeuille du secteur agricole	25/03/08 08/04/08	15	6	R. MAROUKI, Agro-économiste et chef de mission; C.L TAWAH, Spécialiste en Elevage, OSAN.1; J. RIBEIRO, Spécialiste des acquisitions, OSAN.0; J. NYIRIMANA, Expert Agronome, RWFO; G.KARARA, Assistant en acquisitions, RWFO; M.Akpem BEYUO, Spécialiste financier, FFCO.3
16	Audit	14/07/08 24/07/08	11	2	O. MBAZUMUTIMA, chef de mission; C. MBOUKEM, Consultant
17	Supervision	23/11/2008 02/12/08	10	2	A. DAGAMAÏSSA, Expert Forestier et Chef de mission; J. NYIRIMANA, Expert Agronome au RWCO

b) Notes attribuées par la mission d'amélioration de la performance du portefeuille du secteur agricole du 25/03/ au 08/04/2008

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET	Rating
A. Conditions du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	2
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	2
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition des services des consultants	2
Acquisition de biens et travaux	3
C. Performance financière	
Disponibilité des devises	
Flux des décaissements	2
Gestion des coûts	2
Disponibilité de la monnaie locale	
Flux de décaissements	1
Gestion des coûts	2
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	2
Performance des entreprises	2
Performance de la direction du projet	2

E. Impact sur le développement Probabilité de réalisation des objectifs du projet Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles Taux de rentabilité attendu	3 2 3 2
F. Evaluation globale A l'heure actuelle Evolution dans le temps	2,13
Légende: 3= Hautement satisfaisant 2= Satisfaisant, quelques problèmes 1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

Annexe 3. Analyse économique (TRE) et analyse financière

L'Analyse Financière a été effectuée sur la base de modèles de production de forestières de l'Eucalyptus et de Pin, de même que des productions de agricoles issues des pratiques d'agro-foresterie permettant de générer le maïs, le haricot et les produits fruitières. Les produits issues des productions forestières coomprenent des produits sylvicoles diverses, ainsi que le bois de chauffe et le charbon. Sur la base de ces modèles conçus pour une période d'exploitation et de rotation de 30 ans, les retombées financières sont d'environ 400 milliards de Francs Rwandais en période croisière, pour un taux de rentabilité interne (TRI) de 11,26% et une valeur actualisée nette (VAN) de plus de 6 milliards de Francs Rwandais. Le projet génère également des emplois directs et indirects évalués à environ 186,12 millions de Francs Rwandais par an pendant le projet et de 98,11 millions de Francs Rwandais par an au cours de la période d'exploitation. Les résultats de l'analyse financière sont résumés ci-après avec les détails dans les fichiers Excel ci-joints.

Situation avec le projet													
N°	UNITES	Production/ha /an											
			2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Avec les bénéfices du projet													
1	Eucalyptus	'000 RWF	0,00	0,00	0,00	182.400.000,00	234.240.000,00	238.464.000,00	240.000.000,00	244.800.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	307.680.000,00
2	Pin	'000 RWF	0,00	0,00	0,00	53.200.000,00	61.460.000,00	71.281.000,00	83.002.850,00	97.045.322,50	110.113.136,00	115.524.449,60	252.000.000,00
3	Maïs	'000 RWF	0,00	0,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00	288.000,00
4	Haricots	'000 RWF	0,00	0,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00	120.000,00
5	Fruits	'000 RWF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150.000,00	150.000,00	150.000,00	150.000,00	150.000,00	150.000,00
	Avec les bénéfices du projet	'000 RWF	0,00	0,00	408.000,00	236.008.000,00	296.108.000,00	310.303.000,00	323.560.850,00	342.403.322,50	360.751.136,00	366.162.449,60	560.238.000,00
Avec les coûts du projet													
6	Eucalyptus	'000 RWF	0,00	0,00	525.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00
7	Pin	'000 RWF	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00	105.000,00
8	Maïs	'000 RWF	0,00	0,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00
9	Haricots	'000 RWF	0,00	0,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00
10	Fruits	'000 RWF	0,00	0,00	233,00	81,00	81,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00
11	Coûts du projet	'000 RWF	0,00	603.002,55	581.402,09	365.001,16	730.002,32	584.001,86	1.095.003,48	1.277.504,06	1.168.003,71		
	Avec les coûts du projet	'000 RWF	105.000,00	708.002,55	1.353.635,09	857.082,16	1.222.083,32	1.076.092,86	1.587.094,48	1.769.595,06	1.660.094,71	492.091,00	492.091,00
12	Coût d'opportunité du Cap.	10,50%											
13	Facteur d'actualisation										1,00	0,9050	0,8190
14	Taux compose		2,22	2,01	1,82	1,65	1,49	1,35	1,22	1,11			
	Bénéfices du projet ajustés	'000 RWF	0,00	0,00	742.734,90	388.810.616,34	441.468.024,41	418.670.931,24	395.075.886,87	378.355.671,36	360.751.136,00	331.368.732,67	458.825.986,36
	Coûts du projet ajustés	'000 RWF	233.392,84	1.424.199,30	2.464.196,13	1.411.997,23	1.822.006,53	1.451.899,59	1.937.882,04	1.955.402,54	1.660.094,71	445.331,22	403.014,68
Situation sans le projet													
	Ajustés sans les bénéfices du projet	'000 RWF	37.136,74	36.691,10	36.250,81	35.815,80	35.386,01	34.961,38	34.541,84	34.127,34	33.717,81	33.313,20	32.913,44
	Coûts ajustés sans le projet	'000 RWF	157.500,00	94.500,00	695.009,70	442.872,90	442.872,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90
	Marge sans Projet	'000 RWF	-120.363,26	-57.808,90	-658.758,89	-407.057,10	-407.486,89	-407.920,52	-408.340,06	-408.754,56	-409.164,09	-409.568,70	-409.968,46

	BENEFICES NETS DU PROJET	'000 RWF	-37.136,74	-36.691,10	706.484,09	388.774.800,54	441.432.638,40	418.635.969,86	395.041.345,03	378.321.544,02	360.717.418,19	331.335.419,47	458.793.072,92
	COUTS NETS DU PROJET	'000 RWF	75.892,84	1.329.699,30	1.769.186,43	969.124,33	1.379.133,63	1.009.017,69	1.495.000,14	1.512.520,64	1.217.212,81	2.449,32	-39.867,22
	CASH FLOW	'000 RWF	-113.029,58	-1.366.390,41	-1.062.702,34	387.805.676,20	440.053.504,77	417.626.952,17	393.546.344,89	376.809.023,38	359.500.205,38	331.332.970,15	458.832.940,14
	VAN	'000 RWF	6.301.832.244,46										
	TRI	%	11,26										
Situation avec le projet													
N°		UNITES	PRODUCTION / HA / AN										
	Avec les bénéfices du Projet		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
1	Eucalyptus	'000 RWF	250.080.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	365.280.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00	250.080.000,00
2	Pin	'000 RWF	155.120.000,00	172.961.600,00	193.174.688,00	217.189.931,84	445.517.611,00	229.114.846,84	237.144.124,13	245.626.262,27	254.583.133,34	259.622.412,09	
3	Maïs	'000 RWF	288.000,00	288.000,00	244.800,00	208.080,00	176.868,00	150.337,80	127.787,13	108.619,06	92.326,20	78.477,27	
4	Haricots	'000 RWF	120.000,00	120.000,00	102.000,00	86.700,00	73.695,00	62.640,75	53.244,64	45.257,94	38.469,25	32.698,86	
5	Fruits	'000 RWF	150.000,00	150.000,00	149.250,00	126.862,50	107.833,13	91.658,16	77.909,43	66.223,02	56.289,57	47.846,13	
	Avec les Bénéfices du Projet	'000 RWF	405.758.000,00	423.599.600,00	443.750.738,00	467.691.574,34	811.156.007,13	479.499.483,54	487.483.065,33	495.926.362,29	504.850.218,35	509.861.434,35	
	Avec les Coûts du Projet	'000 RWF											
6	Eucalyptus	'000 RWF	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00	245.000,00
7	Pin	'000 RWF	70.000,00	70.000,00	70.000,00	70.000,00	70.000,00	175.000,00	175.000,00	175.000,00	175.000,00	175.000,00	175.000,00
8	Maïs	'000 RWF	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00	96.000,00
9	Haricots	'000 RWF	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00	46.000,00
10	Fruits	'000 RWF	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00	91,00
11	Coûts du Projet	'000 RWF											
	Avec les Coûts du Projet	'000 RWF	457.091,00	457.091,00	457.091,00	457.091,00	457.091,00	562.091,00	562.091,00	562.091,00	562.091,00	562.091,00	562.091,00
12	Coût d'Opportunié du Cap.	10,50%											
13	Facteur d'actrualisation		0,741162036	0,670734875	0,606999887	0,5493	0,4971	0,4499	0,4071	0,3684	0,33	0,3018	
14	Taux composé												
	Bénéfices du Projet Ajustés	'000 RWF	300.732.425,59	284.123.024,60	269.356.647,62	256.912.880,14	403.244.490,73	215.719.755,59	198.471.901,77	182.723.503,95	168.336.188,74	153.852.595,48	
	Coûts du Projet Ajustés	'000 RWF	338.778,50	306.586,87	277.454,19	251.089,76	227.230,55	252.876,46	228.847,48	207.101,79	187.422,43	169.613,06	

13	Facteur d'actualisation (de remise)		0,273080309	0,247131501	0,223648418	0,2024	0,1832	0,1658	0,1500	0,1358	0,12	0,1112
14	Taux composé											
	Bénéfices du Projet Ajustés	'000 RWF	139.023.340,65	124.848.313,37	72.508.525,82	64.853.070,66	58.008.550,90	51.888.758,53	46.416.690,28	41.523.558,52	37.147.909,56	64.365.467,92
	Coûts du Projet Ajustés	'000 RWF	153.495,98	138.910,39	125.710,76	113.765,40	102.955,11	93.172,04	84.318,59	76.306,42	69.055,58	62.493,74
	Situation sans Projet											
	Ajustés sans les Bénéfices du Projet	'000 RWF	28.820,38	28.474,53	28.132,84	27.795,24	27.461,70	27.132,16	26.806,58	26.484,90	26.167,08	25.853,07
	Coûts Ajustés sans Projet	'000 RWF	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90	442.881,90
	Marge Sans Projet	'000 RWF	-414.061,52	-414.407,37	-414.749,06	-415.086,66	-415.420,20	-415.749,74	-416.075,32	-416.397,00	-416.714,82	-417.028,83
	BENEFICES NETS DU PROJET	'000 RWF	138.994.520,27	124.819.838,84	72.480.392,98	64.825.275,41	57.981.089,20	51.861.626,37	46.389.883,70	41.497.073,62	37.121.742,49	64.339.614,84
	COUTS NETS DU PROJET	'000 RWF	-289.385,92	-303.971,51	-317.171,14	-329.116,50	-339.926,79	-349.709,86	-358.563,31	-366.575,48	-373.826,32	-380.388,16
	CASH FLOW	'000 RWF	139.283.906,19	125.123.810,35	72.797.564,12	65.154.391,92	58.321.015,99	52.211.336,22	46.748.447,01	41.863.649,10	37.495.568,80	64.720.003,00
	VAN	'000 RWF										
	TRI	%										

L'Analyse Economique a été effectuée à partir des modèles ci-dessus, sur la base de la méthode de prix de référence consistant à ajuster les prix financiers à leurs valeurs dans des conditions de libre fonctionnement du marché. Ainsi, les taxes, subventions, transferts et paiement de taux d'intérêt ont été supprimés. Par ailleurs, la main-d'oeuvre a été traitée conformément aux conditions de rareté d'opportunité d'emploi avec un facteur de conversion de 0,60. Les produits agricoles n'ont été considérés dans l'analyse du fait de l'inélasticité de leur demande sur le marché et ne constituent pas des biens échangeables et donc peu utiles à l'analyse économique. Dans ces conditions, le taux de rentabilité économique (TRE) est de 12,09% et une valeur actualisée nette (VAN) de plus de 4,2 milliards de Francs Rwandais. Les résultats de l'analyse économique montrent le projet présente un profile de rentabilité satisfaisant, car le taux de rentabilité économique est supérieur au coût d'opportunité du capital (COC) estimé à 10,5% et la VAN est largement positive.

Analyse de Sensibilité: Toutefois, le taux de rentabilité baisse rapidement en-dessous des valeurs-seuils, lorsque les prix ou la production attendue baissent.

Annexe 4 (1): Dernier Plan de Passation des Marchés

1) PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET PAFOR POUR L'ANNEE 2008

Désignation du marché	Coût estimatif	Source de Financement	Méthode de passation des marchés	Préparation du DAO		Non objection sur le DAO		Publication	Ouverture publique	Evaluation des offres	Non objection rapport d'évaluation		Notification et signature du contrat	Gestion du contrat	
				Début	Fin	NTB	FAD				NTB	FAD		Début	Fin
Réhabilitation des ponts aux alentours de Gishwati	80000000	FAD	Commission de passation des marchés du District	01/02/2008	07/02/2008			11/02/2008	15/03/2008	15/03/2008			01/04/2008	01/04/2008	30/11/2008
Entretien pistes de Gishwati sur 100 km	30000000	FAD	Idem	01/02/2008	07/02/2008			11/02/2008	15/03/2008	15/03/2008			01/04/2008	01/04/2008	30/11/2008
Elaboration plan d'aménagement de Gishwati	30000000	FAD	Idem	01/01/2008	11/01/2008			14/01/2008	14/01/2008	14/01/2008			01/03/2008	01/03/2008	30/11/2008
Entretien boisements sur 300 ha	15000000	FAD	Idem	01/01/2008	11/01/2008			14/01/2008	14/01/2008	14/01/2008			01/03/2008	01/03/2008	30/02/2009
Agroforesterie 2000000 plants Antenne Gisenyi	60000000	FAD	Idem	01/01/2008	11/01/2008			14/01/2008	14/01/2008	14/01/2008			01/03/2008	01/03/2008	30/02/2009
PAFD Burera, Musanze	30000000	FAD	Idem	01/01/2008	11/01/2008			14/01/2008	14/01/2008	14/01/2008			01/03/2008	01/03/2008	30/11/2008
Production plants regarnissage 25 ha Ruhango	600000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008
Production plants regarnissage 202 ha Bugesera	4848000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008
Entretien 327 ha Antenne Kigali Gitarama	16350000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	30/05/2009
Elaboration PAFD Nyanza	15000000	FAD	Idem	01/01/2008	11/01/2008			14/01/2008	14/02/2008	14/02/2008			01/03/2008	01/03/2008	30/11/2008

Production plants regarnissage Province de l'Est	46200000	FAD	Idem	15/01/2008	31/01/2008			04/02/2008	11/03/2008	14/03/2008			22/04/2008	02/06/2008	31/12/2008
Entretien jeunes plantations Province de l'Est	100000000	FAD	Idem	15/01/2008	27/02/2008			03/03/2008	11/04/2008	17/04/2008			12/05/2008	26/05/2008	25/04/2008
Elaboration PAFD dans Province de l'Est	45000000	FAD	Idem	15/01/2008	31/01/2008			12/02/2008	18/03/2008	25/03/2008			07/04/2008	07/04/2008	31/10/2008
Production plants agroforestiers Nyaruguru Nyamagabe	60000000	FAD	Idem	04/01/2008	04/01/2008			14/01/2008	22/02/2008	25/02/2008			15/03/2008	20/03/2008	28/11/2008
Report création boisements 2007 à 70%	67200000	FAD	Idem	2007				2007						01/09/2007	31/10/2008
Création des boisements	225000000	FAD	Idem	02/01/2008	02/01/2008			07/01/2008	07/02/2008	13/02/2008			28/02/2008	15/03/2008	15/03/2009
Entretien des jeunes plantations	60000000	FAD	Idem	04/01/2008	04/01/2008			14/01/2008	19/02/2008	27/02/2008			12/03/2008	15/03/2008	15/03/2009
Entretien des pistes	5000000	FAD	Idem	04/01/2008	04/01/2008			14/01/2008	19/02/2008	27/02/2008			12/03/2008	15/03/2008	15/03/2009
Elaboration PAFD Gisagara Huye	30000000	FAD	Idem	08/02/2008	08/02/2008			18/02/2008	20/03/2008	24/03/2008			02/04/2008	15/04/2008	18/07/2008
Entretien 200 ha boisements Gishwati	10000000	FAD	Idem	01/01/2008	11/01/2008			14/01/2008	14/02/2008	14/02/2008			01/03/2008	01/03/2008	30/12/2008
Production plants regarnissage bords des lacs Bugesera 20 ha	480000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008
Production plants regarnissage bords Yanze 68 ha	1632000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008
Entretien 120 ha jeunes bstb bords des lacs Bugesera	6000000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008
Entretien 120 ha jeunes bstb bords des routes Gitarama	10000000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008

Entretien 68 ha jeunes bsts bords de YANZE	3400000	FAD	Idem	01/04/2008	11/04/2008			14/04/2008	12/05/2008	12/05/2008			01/06/2008	01/06/2008	31/12/2008
Production et diffusion foyers améliorés pour Gikongoro	200000000	FAD	Idem	04/01/2008	04/01/2008			14/01/2008	19/02/2008	27/02/2008			12/03/2008	15/03/2008	15/10/2008

Annexe 4 (2). Plan de Passation des Marchés

2) PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PROJET PAFOR POUR L'ANNEE 2009

Description	Méthode de passation de marché	Montant estimé	Planification par rapport réalisations	Préparation transmission par l'Agence	Date de non objection	Date invitation publication	Date fin de soumission des offres	Demande de non objection sur le rapport d'évaluation des offres	Date de non objection	Notification du marché	Non objection sur le contrat	Durée du contrat	Date prévue finalisation contrat (livraison)
Audit des comptes 2008	Appel d'offres international	12000000		05/01/2009	15/01/2009	02/02/2009	05/03/2009			25/03/2009	30/03/2009	1 mois	02/05/2009
Rapport final	Appel d'offres local			01/06/2009	15/06/2009	20/06/2009	27/07/2009			15/08/2009	20/08/2009	4 mois	20/12/2009
Audit des comptes 2009	Appel d'offres international	12000000		01/06/2009	15/06/2009	20/06/2009	25/06/2009			15/08/2009	20/08/2009	1 mois	30/12/2009
Equipements Bureaux NAFA			Dates prévisionnelles	05/01/2009	10/01/2009	25/02/2009	27/03/2009	02/04/2009	05/04/2009	15/04/2009		4 mois	31/08/2009
		150000000	Dates réelles										
Film documentaire	Appel d'offres local	8000000		ene-09	ene-09	02/02/2009	03/02/2009			10/03/2009		1 mois	30/04/2009

Annexe 5: Liste des documents justificatifs

N° Doc	Titre Documents	Source
1	Rapport d'identification	FAD
2	Rapport d'évaluation du projet	FAD
3	Accord de prêt	FAD
4	Tableaux de décaissement et Ledger	FAD
5	Rapports d'activités	PAFOR
6	Rapports d'audit	PAFOR
7	Aide mémoires des missions de la Banque	PAFOR

MONTHLY CURRENCY RATES / TAUX MENSUELS DES MONNAIES

Exchange rates on 30 NOVEMBER 2010 / Taux de change au 30 NOVEMBRE 2010

APPLICABLE FOR THE MONTH OF DECEMBER 2010 / APPLICABLE POUR LE MOIS DE DECEMBRE 2010

REGIONAL COUNTRIES / PAYS REGIONAUX			
<u>COUNTRY / PAYS</u>	<u>CURRENCY /</u>		<u>RATE PER UA/</u>
	<u>MONNAIES</u>		<u>TAUX PAR</u>
			<u>RAPPORT A L'UC</u>
ALGERIA/ALGERIE	DZD	ALGERIAN DINAR	113,990
ANGOLA	AON	KWANZA	142,861
BOTSWANA	BWP	PULA	10,3233
BURUNDI	BIF	FRANC	1915,51
CAPE VERDE/CAP VERT	CVE	ESCUDO	125,079
CFA COUNTRIES/PAYS CFA	XAF	FRANC CFA	769,995
CFA COUNTRIES/PAYS CFA	XOF	FRANC CFA	769,995
COMOROS/COMORES	KMF	COMORIAN FRANCS	577,496
CONGO DEM REP/REP DEM CONGO	CDF	Congo Franc	1428,16
DJIBOUTI	DJF	DJIBOUTI FRANC	279,340
EGYPT/EGYPTE	EGP	POUND	8,59038
ERITREA/ERYTHREE	ERN	ERITREA NAKFA	24,1663
ETHIOPIA/ETHIOPIE	ETB	BIRR	25,6661
GAMBIA/GAMBIE	GMD	DALASI	42,0505
GHANA	GHS	CEDI	2,22053
GUINEA/GUINEE	GNF	FRANC	9376,25
KENYA	KES	SHILLING	125,706
LESOTHO	LSL	MALOTI	10,8795

LIBERIA	LRD	LIBERIAN DOLLAR	112,776
LIBYA/LIBYE	LYD	LYBIAN DINAR	1,93240
MADAGASCAR	MGA	ARIARY	3135,44
MALAWI	MWK	KWACHA	230,089
MAURITANIA/MAURITANIE	MRO	OUGUIYA	429,049
MAURITIUS/I.MAURICE	MUR	RUPEE	46,6938
MOROCCO/MAROC	MAD	DIRHAM	12,7934
MOZAMBIQUE	MZN	METICAIS	56,2407
NAMIBIA/NAMIBIE	NAD	NAMIBIAN DOLLAR	10,8795
NIGERIA	NGN	NAIRA	224,511
RWANDA	RWF	RWANDA FRANC	929,420
SAO TOME & PRINCIPE/	STD	DOBRA	29327,2
SEYCHELLES	SCR	RUPEE	19,2691
SIERRA LEONE	SLL	LEONE	6277,14
SOMALIA/SOMALIE	SOS	SHILLING	2445,02
SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD	ZAR	RAND	10,8795
SUDAN/SOUDAN	SDG	SUDANESE POUND	3,69206
SWAZILAND	SZL	LILANGENI	10,8795
TANZANIA/TANZANIE	TZS	SHILLING	2330,51
TUNISIA/TUNISIE	TND	DINAR	2,21055
UGANDA/OUGANDA	UGX	SHILLING	3425,23
ZAMBIA/ZAMBIE	ZMK	KWACHA	7324,87

NON-REGIONAL COUNTRIES / PAYS NON-REGIONAUX			
ARGENTINA/ARGENTINE	ARS	PESO	6,10683
AUSTRALY/AUSTRALIE	AUD	AUSTRALIAN DOLLAR	1,58637
BRAZIL/BRESIL	BRL	REAL	2,63395
CANADA	CAD	DOLLAR	1,56606
CHINA/CHINE	CNY	RENMINBI YUAN	10,1864
DENMARK/DANEMARK	DKK	KRONE	8,74868
EUROPEAN EURO/EURO EUROPEEN	EUR	EUROPEAN EURO	1,17385
HONG KONG	HKD	HONG KONG DOLLAR	12,1806
INDIA/INDE	INR	RUPEE	70,2469
JAPAN/JAPON	JPY	YEN	128,394
KOREA/COREE	KRW	WON	1765,78
KUWAIT/KOWEIT	KWD	DINAR	0,430726
NEW ZELAND/NOUVELLE ZELAND	NZD	NEW ZEALAND DOLLAR	2,04583
NORWAY/NORVEGE	NOK	KRONE	9,49767
SAUDI ARABIA/ARABIE S.	SAR	RIYAL	5,72167
SINGAPORE/SINGAPOUR	SGD	SINGAPORE DOLLAR	2,01265
SWEDEN/SUEDE	SEK	KRONA	10,6919
SWITZERLAND/SUISSE	CHF	FRANC	1,52242
THAILAND	THB	BAHT	46,0982
TURKEY/TURQUIE	TRY	LIRA	2,24782
U.K./ROYAUME UNI	GBP	POUND STERLING	0,982598
U.S.A/E.U.	USD	US DOLLAR	1,52578
UNITED ARAB EMIRATES/	AED	DIRHAM	5,60340

MONTHLY MOVING AVERAGE RATES /			
MOYENNE MOBILE MENSUELLE DES TAUX DE CHANGE			
AUSTRALY/AUSTRALIE	AUD	AUSTRALIAN DOLLAR	1,67965
CANADA	CAD	DOLLAR	1,58416
CFA COUNTRIES/PAYS CFA	XOF	FRANC CFA	754,041
DENMARK/DANEMARK	DKK	KRONE	8,56112
EUROPEAN EURO/EURO EUROPEEN	EUR	EUROPEAN EURO	1,14953
JAPAN/JAPON	JPY	YEN	134,257
SWEDEN/SUEDE	SEK	KRONA	11,0625
SWITZERLAND/SUISSE	CHF	FRANC	1,59543
TUNISIA/TUNISIE	TND	DINAR	2,16637
U.K./ROYAUME UNI	GBP	POUND STERLING	0,98564
U.S.A/E.U.	USD	US DOLLAR	1,52652

N°	RENDEMENTS	UNITES	PRIX	
			Financier	Economique
a.	Produits Forestiers		'000 RWF	
1.	<u>Eucalyptus</u>	-		
	Bois de Chauffe	m ³	60,00	60,00
	Poteaux (Transmission Electrique)	m ³	12,00	12,00
	Grumes de Sciage	m ³	80,00	80,00
2.	<u>Pin</u>	-		
	Bois de Chauffe	m ³	60,00	60,00
	Charbon	Tiges	40,00	40,00
	Grumes de Sciage	m ³	80,00	80,00
b.	Produits Agricoles			
1.	Maïs	kg	0,30	0,30
2.	Haricots	kg	0,30	0,30
3.	Fruits	kg	0,60	0,60
c.	Bénéfices Indirects			
1.	Disponibilité en eau Améliorée	forfait		
2.	Amélioration de la Santé	forfait		
3.	Espérance de Vie Améliorée	forfait		
4.	Disponibilité de Miel de Bonne Qualité	forfait		
5.	Augmentation de la Production de Poisson	forfait		
6.	Lutte contre l'Erosion	forfait		
7.	Mitigation de la Sécheresse	forfait		
8.	Sécurité Alimentaire	forfait		
9.	Lutte contre les Inondations	forfait		
10.	Amélioration de l'Environnement	forfait		
11.	Amélioration de la Biodiversité	forfait		
12.	Accroissement du Tourisme	forfait		

	INTRANTS			
d.	Produits Forestiers			
13.	<u>Eucalyptus</u>			
	Coûts de Mise en Place	ha	150,00	150,00
	Coûts d'entretine	ha	70,00	70,00
14.	<u>Pin</u>	-		
	1ère Eclaircie / Elagage Commercial	ha	30,00	30,00
	2 nd Eclaircie / Elagage Commercial	ha	20,00	20,00
	Coûts des Eclaircies / Elagages	ha	50,00	50,00
e.	Produits Agricoles			
15.	<u>Maïs</u>	-		
	Achat d'Intrants	ha	30,00	30,00
	Chasse aux Epouventails	ha	5,00	2,50
	Autres Main d'Oeuvre	ha	70,00	17,00
	Récolte	ha	15,00	8,00
16.	<u>Haricots</u>	-		
	Achat d'Intrants	ha	30,00	33,00
	Autres Main d'oeuvre	ha	70,00	35,00
	Récolte	ha	15,00	8,00
17.	<u>Fruits</u>	-		
	Plants	ha	12,00	12,00
	Protection des arbres	ha	20,00	20,00
	Coûts de Production	ha	6,00	6,00
	Coûts d'Investissement des Intrants	ha	120,00	132,00
	Coûts d'Exploitation des Intrants	ha	60,00	66,00
	Main d'Oeuvre	ha	15,00	8,00
	Récolte	ha	10,00	6,00

PIN

N°	PRODUCTIONS	UNITES	RENDEMENT / HA															
			2002	2003														
1	Grumes de Sciage	m³	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
2	Bois de Chauffe	m³	0,00	0,00	0,00	160,00	176,00	193,60	212,96	234,26	257,68	283,45	400,00	472,00	556,96	657,21	775,51	800,00
3	Charbon	m³	0,00	0,00	0,00	140,00	175,00	218,75	273,44	341,80	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	394,00	388,09	382,27
	Valeur de Production	'000 RWF	0,00	0,00	0,00	15.200,00	17.560,00	20.366,00	23.715,10	27.727,24	31.460,90	33.006,99	72.000,00	44.320,00	49.417,60	55.192,77	62.054,27	127.290,75
	INTRANTS																	
5	Coûts d'Élagage	'000 RWF	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Coûts de Production	'000 RWF	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Marge brute	'000 RWF	-30,00	-30,00	-30,00	15.170,00	17.530,00	20.336,00	23.685,10	27.697,24	31.430,90	32.976,99	71.970,00	44.300,00	49.397,60	55.172,77	62.034,27	127.270,75

N°	PRODUCTIONS	UNITES	RENDEMENT/ HA															
			2018	2019														
1	Grumes de Sciage	m³	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Bosi de chauffe	m³	840,00	882,00	926,10	972,41	1.000,00	1.000,00	985,00	970,23	955,67	941,34	927,22	913,31	899,61	886,11	872,82	
3	Charbon	m³	376,53	370,89	365,32	359,84	354,45	349,13	343,89	338,73	333,65	328,65	323,72	318,86	314,08	309,37	304,73	
	Valeur de Production	'000 RWF	65.461,38	67.755,46	70.178,93	72.738,04	74.177,83	73.965,16	72.855,69	71.762,85	70.686,41	69.626,11	68.581,72	67.553,00	66.539,70	65.541,60	64.558,48	
	INTRANTS																	
5	Coûts d'élagage	'000 RWF	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
	Coûts de Production	'000 RWF	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00
	Marge brute	'000 RWF	65.411,38	67.705,46	70.128,93	72.688,04	74.127,83	73.915,16	72.805,69	71.712,85	70.636,41	69.576,11	68.531,72	67.503,00	66.489,70	65.491,60	64.508,48	

